



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Keyera Corp. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, et ils renferment certains montants fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la direction. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle.

La direction a élaboré et maintient un vaste système de contrôles comptables internes visant à fournir l'assurance raisonnable que toutes les opérations sont enregistrées adéquatement, que les états financiers présentent les résultats d'exploitation et les résultats financiers de la Société de manière réaliste et que l'actif de celle-ci est protégé. La direction estime que ce système de contrôles internes a fonctionné de manière efficace au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. La Société s'est dotée de contrôles et procédures de communication de l'information efficaces en vue d'assurer une communication opportune et exacte de l'information importante au sujet de la Société qui est conforme aux dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., cabinet indépendant de comptables professionnels agréés, comptables agréés, a été nommé par résolution du conseil d'administration afin d'auditer les états financiers de la Société et de fournir une opinion professionnelle indépendante. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a été nommé pour exercer ces fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, a passé en revue les états financiers, y compris les notes annexes, avec la direction et Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Les membres du comité d'audit sont des administrateurs indépendants qui ne sont pas des employés de la Société. Le conseil d'administration a approuvé l'information contenue dans les états financiers en se fondant sur la recommandation du comité d'audit.

(signature)

David G. Smith
Chef de la direction

(signature)

Steven B. Kroeker
Chef des finances

Le 14 février 2017
Calgary (Alberta)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Keyera Corp.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Keyera Corp., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les comptes consolidés de résultat et de résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Keyera Corp. aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Le 14 février 2017
Calgary (Alberta)

Keyera Corp.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Au 31 décembre 2016 \$	Au 31 décembre 2015 \$
ACTIF			
Trésorerie		16 477	13 447
Créances clients et autres débiteurs	7	364 081	344 006
Instruments financiers dérivés	22	9 021	46 862
Stocks	8	107 876	76 989
Autres actifs	9	81 592	8 860
Total de l'actif courant		579 047	490 164
Tranche à long terme des autres actifs	9	4 200	—
Instruments financiers dérivés	22	119 606	141 770
Immobilisations corporelles	10	4 200 484	3 610 427
Immobilisations incorporelles	11	—	584
Goodwill	12	53 624	53 624
Total de l'actif		4 956 961	4 296 569
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	13	400 076	400 245
Instruments financiers dérivés	22	36 086	27 309
Dividendes à payer	20	24 603	21 463
Tranche à court terme de la dette à long terme	14	60 000	104 200
Tranche à court terme du passif relatif au démantèlement	15	11 960	10 569
Total du passif courant		532 725	563 786
Instruments financiers dérivés	22	500	352
Facilités de crédit	14	235 000	370 000
Dette à long terme	14	1 437 413	1 156 486
Passif relatif au démantèlement	15	464 239	474 477
Autres passifs à long terme	16	57 463	16 346
Passifs d'impôt différé	17	388 113	316 852
Total du passif		3 115 453	2 898 299
Capitaux propres			
Capital social	18	1 987 341	1 483 376
Cumul du déficit		(145 833)	(85 106)
Total des capitaux propres		1 841 508	1 398 270
Total du passif et des capitaux propres		4 956 961	4 296 569

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.
Engagements et éventualités (note 31)

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Keyera Corp. le 14 février 2017.

(signé) Michael Norris
Administrateur

(signé) David G. Smith
Administrateur

Keyera Corp.**Comptes consolidés de résultat et de résultat global****Pour les exercices clos les 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions)

	Note	2016 \$	2015 \$
Produits	30	2 508 973	2 521 080
Charges	30	(1 862 800)	(1 778 742)
Marge d'exploitation		646 173	742 338
Frais généraux et administratifs	25	(62 847)	(51 010)
Charges financières	26	(72 830)	(63 168)
Dotation aux amortissements	27	(171 615)	(169 318)
Perte nette de change sur la dette libellée en dollars américains	23	(2 442)	(29 668)
Charge liée au régime d'intéressement à long terme	21	(16 840)	(32 146)
Charge pour perte de valeur, montant net	10	(12 270)	(95 305)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		307 329	301 723
Charge d'impôt	17	(90 478)	(99 803)
Bénéfice net		216 851	201 920
Autres éléments du résultat global		—	—
Bénéfice net et bénéfice global		216 851	201 920
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	19	1,21	1,19
Bénéfice dilué par action	19	1,21	1,19

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

Keyera Corp.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie****Pour les exercices clos les 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		216 851	201 920
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :			
Charges financières	26	12 220	10 930
Dotations aux amortissements	27	171 615	169 318
Charge liée au régime d'intéressement à long terme	21	16 840	32 146
Perte (profit) latent(e) sur les instruments financiers dérivés	22	68 930	(31 231)
(Profit) perte de change latent(e)		(28 323)	95 517
Charge d'impôt différé	17	75 106	11 791
Réduction de valeur des stocks	8	—	3 388
Charge pour perte de valeur, montant net	10	12 270	95 305
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	10	890	402
Dépenses au titre du passif relatif au démantèlement	15	(4 249)	(7 003)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	29	(129 224)	65 672
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		412 926	648 155
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions	10	(190 375)	(24 644)
Dépenses d'investissement	10	(567 042)	(706 258)
Produit de la vente d'actifs		85	3 478
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	29	(3 642)	(29 992)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(760 974)	(757 416)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunts en vertu de facilités de crédit	14	1 397 406	1 300 000
Remboursements en vertu de facilités de crédit	14	(1 532 406)	(1 020 000)
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme	14	360 000	—
Remboursement de la dette à long terme	14	(97 740)	(49 799)
Coûts de financement liés aux facilités de crédit et titres d'emprunt à long terme	14	(2 238)	(2 008)
Produit d'un placement d'actions	18	344 871	—
Frais d'émission liés au placement d'actions	18	(14 528)	—
Produit de l'émission d'actions liée au RRD	18	169 777	118 854
Remboursement de passifs au titre d'un contrat de location-financement	16	(188)	—
Dividendes versés aux actionnaires	20	(274 438)	(237 355)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		350 516	109 692
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie en devises détenue		562	1 707
Augmentation nette de la trésorerie		3 030	2 138
Trésorerie au début de l'exercice		13 447	11 309
Trésorerie à la fin de l'exercice		16 477	13 447
Impôt sur le résultat payé en espèces		73 348	61 492
Intérêts versés en espèces		84 134	74 383

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

Keyera Corp.**État consolidé des variations des capitaux propres**

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Cumul du déficit	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2014	1 364 522	(46 341)	1 318 181
Actions ordinaires émises dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes	118 854	—	118 854
Bénéfice net et total du bénéfice global	—	201 920	201 920
Dividendes déclarés aux actionnaires	—	(240 685)	(240 685)
Solde au 31 décembre 2015	1 483 376	(85 106)	1 398 270
Actions ordinaires émises dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes	169 777	—	169 777
Actions ordinaires émises dans le cadre d'un placement d'actions ¹	334 188	—	334 188
Bénéfice net et total du bénéfice global	—	216 851	216 851
Dividendes déclarés aux actionnaires	—	(277 578)	(277 578)
Solde au 31 décembre 2016	1 987 341	(145 833)	1 841 508

Note :

1. Déduction faite des frais d'émission et de l'actif d'impôt différé connexe comptabilisés. Se reporter à la note 18 pour plus de renseignements.

Se reporter aux notes annexes ci-jointes.

Keyera Corp. Notes annexes

Aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clos à ces dates

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS

Les filiales d'exploitation de Keyera Corp. comprennent Keyera Partnership (la « société de personnes »), Keyera Midstream Ltd. (« KML »), Keyera Energy Ltd. (« KEL »), Keyera Energy Inc. (« KEI »), Keyera Rimbey Ltd. (« KRL »), Keyera RP Ltd. (« KRPL »), Rimbey Pipeline Limited Partnership (« RPLP »), Alberta Diluent Terminal Ltd. (« ADT ») et Alberta EnviroFuels Inc. (« AEF »). Keyera Corp. et ses filiales exercent des activités dans le domaine de la collecte et du traitement de gaz naturel, ainsi que du transport, du stockage et de la commercialisation de liquides du gaz naturel (« LGN ») et d'isooctane au Canada et aux États-Unis. Keyera Partnership exerce également diverses activités médianes relatives au pétrole brut au Canada.

Keyera Corp. et ses filiales sont appelées collectivement « Keyera » dans les présentes. L'adresse du siège social et de l'établissement principal de Keyera est Sun Life Plaza West Tower, Suite 200, 144 – 4th Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada.

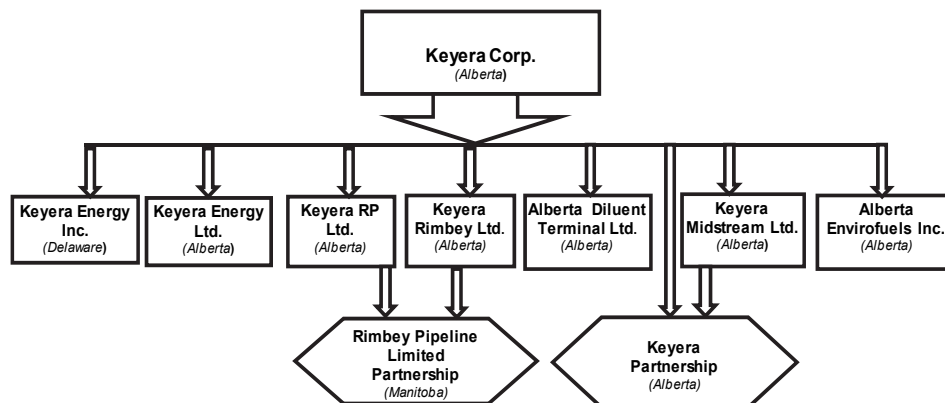
En vertu de ses statuts de fusion, Keyera Corp. est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires (les « actions »). Les actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « KEY ».

Keyera a obtenu l'autorisation d'émettre deux nouvelles catégories d'actions privilégiées (c'est-à-dire les « actions privilégiées de premier rang » et les « actions privilégiées de second rang »); les deux catégories sont collectivement appelées les « actions privilégiées ». Les actions de chaque catégorie peuvent être émises en une ou plusieurs séries sans valeur nominale, et chacune d'entre elles est assortie de droits, de restrictions, de désignations et de dispositions que le conseil d'administration pourra déterminer, en tout temps et à l'occasion, sous réserve d'un nombre total maximal d'actions privilégiées autorisées. Au 31 décembre 2016, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Participations dans des filiales

Keyera Corp. détient directement ou indirectement 100 % des participations avec droit de vote de toutes ses filiales d'exploitation et est l'associé directeur de la société de personnes, qui est la principale filiale d'exploitation au Canada de Keyera.

Le diagramme suivant présente les noms et les territoires de constitution des filiales d'exploitation de Keyera Corp. au 31 décembre 2016.



La société de personnes détient et exploite la majorité des actifs canadiens et des entreprises canadiennes de Keyera. Conformément à la convention de société, la société de personnes est autorisée à exercer un certain nombre d'activités commerciales, notamment : i) directement ou indirectement, seul ou de concert avec d'autres personnes, la collecte, le traitement, le transport, la livraison, le fractionnement, l'extraction, l'entreposage, le mélange, l'achat, la vente, la commercialisation, la mise en valeur, la production et l'élimination du gaz naturel, de LGN, d'isooctane, de pétrole brut, de bitume et d'autres produits du pétrole (y compris les sous-produits liés à ce qui précède), de solvant à base de pétrole et de l'électricité, ainsi que l'investissement dans ce qui précède; ii) la construction, la propriété, l'exploitation, la gestion, l'acquisition d'installations et d'infrastructures se rapportant à ce qui précède et l'investissement dans celles-ci; iii) les autres activités commerciales fixées par le conseil d'administration; iv) toutes les activités secondaires à ce qui précède.

Les seuls actifs canadiens de Keyera qui ne sont pas détenus ni exploités par la société de personnes sont le pipeline de Rimbey, qui est la propriété de RPLP, qui en assure l'exploitation, et le terminal de diluant de l'Alberta, qui est la propriété d'ADT, qui en assure l'exploitation. Le terminal d'Edmonton, qui était détenu et exploité par RPLP, a été transféré à la société de personnes le 1^{er} janvier 2016.

Keyera Energy Inc. est la seule filiale américaine de Keyera, et elle exerce les activités de commercialisation des LGN et de l'isooctane de Keyera aux États-Unis.

Intérêts dans des entreprises communes significatives

Pour toutes les entreprises communes significatives ci-dessous, Keyera comptabilise sa quote-part des produits, des charges et des immobilisations corporelles.

<i>Nom du partenariat</i>	<i>Établissement</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>	<i>Nature de la relation</i>
<i>Alberta Crude Terminal</i>	<i>Alberta</i>	<i>50 %</i>	<i>Chargement et déchargement ferroviaires et stockage</i>
<i>Usine à gaz d'Alder Flats</i>	<i>Alberta</i>	<i>70 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Usine à gaz de Brazeau River</i>	<i>Alberta</i>	<i>94 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Usine à gaz de Cynthia</i>	<i>Alberta</i>	<i>93 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Installations de Keyera à Fort Saskatchewan</i>	<i>Alberta</i>	<i>77 %</i>	<i>Installations de traitement et stockage et pipelines pour les LGN</i>
<i>Usine à gaz de Minnehik Buck Lake</i>	<i>Alberta</i>	<i>80 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Usine à gaz de Ricinus</i>	<i>Alberta</i>	<i>71 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Usine à gaz de Rimbey</i>	<i>Alberta</i>	<i>99 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Terminal ferroviaire et routier de South Cheecham</i>	<i>Alberta</i>	<i>50 %</i>	<i>Chargement et déchargement ferroviaires et stockage</i>
<i>Usine à gaz de West Pembina</i>	<i>Alberta</i>	<i>78 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>
<i>Usine à gaz de Zeta Creek</i>	<i>Alberta</i>	<i>60 %</i>	<i>Installations de collecte et de traitement</i>

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») constituent les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »). Par conséquent, les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont été préparés au coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, qui sont mesurés à la juste valeur;
- les passifs au titre du régime d'intéressement à long terme de Keyera, qui sont mesurés à la juste valeur.

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 14 février 2017.

Normes IFRS nouvelles et modifiées adoptées par Keyera

En 2016, Keyera a adopté les nouvelles modifications aux IFRS suivantes :

Modifications à IFRS 11, Partenariats (Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2016, Keyera a adopté les modifications à IFRS 11, qui exige que l'entité qui acquiert des intérêts dans une entreprise commune applique, à concurrence de sa quote-part, tous les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises définis dans IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, sur une base prospective. Les modifications précisent que pour l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise, l'acquéreur de ces intérêts doit appliquer les principes comptables pertinents établis dans IFRS 3, et dans d'autres normes, et fournir les informations pertinentes qui y sont exigées pour les regroupements d'entreprises.

L'acquisition d'une participation supplémentaire de 35 % dans l'actif Alder Flats exploité conjointement, comme il est indiqué dans la note 6, intitulée « Regroupement d'entreprises » a été comptabilisée conformément à cette modification.

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles et à IAS 38, Immobilisations incorporelles (Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2016, Keyera a adopté les modifications à IAS, 16 *Immobilisations corporelles* et à IAS 38, *Immobilisations incorporelles* qui ne permettent plus d'amortir les immobilisations corporelles ni les immobilisations incorporelles selon le mode d'amortissement fondé sur le ratio des produits générés par rapport à l'ensemble des produits attendus.

L'adoption des modifications à IAS 16 et à IAS 38 n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés de Keyera, car Keyera n'utilise pas le mode d'amortissement fondé sur le ratio des produits.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Keyera et ceux de toutes ses filiales. Les filiales sont des entités contrôlées par Keyera. De façon générale, Keyera détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que ceux de Keyera, au moyen de méthodes comptables cohérentes. Tous les comptes et opérations interentreprises ont été éliminés à la consolidation.

Entreprises communes

Les entreprises communes sont des actifs sur lesquels Keyera exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs sociétés non affiliées. Keyera exerce un certain nombre d'activités liées à la collecte, au traitement et à l'infrastructure des produits liquides par l'entremise d'entreprises communes.

Les entreprises communes sont comptabilisées selon la méthode de consolidation proportionnelle de la façon suivante :

- l'état consolidé de la situation financière comprend la quote-part revenant à Keyera des actifs contrôlés conjointement et des passifs dont elle est conjointement responsable;
- le compte consolidé de résultat et de résultat global comprend la quote-part revenant à Keyera des produits et des charges liés aux entreprises communes.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris lors d'un regroupement d'entreprises ainsi que toute contrepartie éventuelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, et ils sont ensuite soumis à une évaluation à la juste valeur à chaque période jusqu'au règlement de l'élément, les variations étant comptabilisées dans le compte consolidé de résultat et de résultat global. En outre, les coûts liés à la restructuration et à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans le compte consolidé de résultat et de résultat global, séparément du regroupement d'entreprises. Les règles des regroupements d'entreprises s'appliquent également à l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise.

Devises

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de Keyera et ses filiales sont le dollar canadien. La seule filiale étrangère de Keyera, KEI, a le dollar canadien pour monnaie fonctionnelle, puisqu'elle mène ses activités à titre de prolongement du secteur Commercialisation du Canada et qu'elle est intégrée à l'entité canadienne présentant l'information financière.

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées initialement dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis en monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tout écart de change résultant de cette conversion est présenté dans le compte consolidé de résultat et de résultat global. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont mesurés au coût historique et sont convertis en monnaie fonctionnelle au moyen des cours de change en vigueur aux dates des transactions initiales.

Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après élimination des ventes interentreprises.

Les produits provenant de la prestation de services sont constatés lorsque les critères suivants sont respectés :

- le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable;
- les coûts engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits provenant de la vente de produits sont constatés lorsque les critères suivants sont respectés :

- les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés au client;
- le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable;
- les coûts engagés peuvent être évalués de façon fiable.

En plus des principes généraux susmentionnés, Keyera applique les méthodes de comptabilisation des produits particulières suivantes :

Produits liés aux activités de commercialisation

Les produits tirés de la commercialisation des LGN, de l'isooctane et du gaz naturel ainsi que des activités médianes liées au pétrole brut sont inscrits en fonction des volumes livrés aux clients aux taux et aux points de livraison prévus par contrat.

Produits tirés du secteur Collecte et traitement

Les produits tirés de la collecte et du traitement sont générés grâce à des ententes à prix fixe ou à des ententes accréditives qui sont conçues pour recouvrir les coûts d'exploitation et procurer un rendement sur le capital. En vertu des ententes à prix fixe, les frais sont des frais fixes par unité transportée ou transformée. Dans le cas des ententes accréditives, les coûts d'exploitation liés à l'installation sont recouverts auprès de chaque client selon la quote-part du client du flux de production total. Les utilisateurs de chaque installation doivent payer des frais par unité en fonction des coûts d'exploitation et du flux de production estimés; les coûts et le flux de production réels font l'objet d'un ajustement après la fin de l'exercice.

Chaque trimestre, le volume de production et les coûts d'exploitation sont examinés, ce qui permet de déterminer si l'estimation des frais unitaires imputés au cours du trimestre correspond adéquatement aux volumes et aux coûts réels. De la même manière, l'attribution des produits et des coûts d'exploitation aux autres propriétaires des usines est passée en revue. Les montants reçus en excédent des montants recouvrables en vertu d'ententes accréditives sont inscrits au titre du passif courant. Les montants recouvrables en excédent des montants perçus en vertu d'ententes accréditives sont inscrits à titre de débiteurs courants.

Les produits tirés des contrats d'achat ferme sont constatés lorsque le service est rendu ou conformément aux modalités de l'entente.

Produits tirés du secteur Infrastructure des produits liquides

Les produits tirés du transport, du traitement et du stockage des LGN sont constatés au moyen d'accords de services prévoyant des frais. Les frais comprennent généralement des frais fixes par unité transportée, transformée ou stockée. Les produits sont constatés lorsque les services ont été rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Rémunération fondée sur des actions

Keyera possède un régime d'intéressement à long terme (le « RILT »), présenté à la note 21. Le RILT est comptabilisé selon la méthode du passif, et il est évalué à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière, jusqu'à ce que les droits soient réglés. Le passif est évalué selon un modèle d'évaluation à la juste valeur. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, et un passif correspondant est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Trésorerie

La trésorerie est constituée des fonds en caisse à la fin de l'exercice.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont des montants à recevoir des clients par suite de la prestation de services ou de la vente de biens dans le cours normal des activités. Les créances clients sont classées dans les actifs courants si le paiement est exigible dans un délai de un an ou moins. Les créances clients sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, elles sont évaluées au coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Keyera maintient une provision pour créances douteuses afin de couvrir la perte de valeur des créances clients. La charge ou l'économie liée aux créances douteuses est comprise dans les frais généraux et administratifs, dans le compte consolidé de résultat et de résultat global.

Stocks

Les stocks comprennent principalement les produits de LGN et d'isooctane destinés à la vente au moyen d'activités du secteur Commercialisation. Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks, diminué des charges liées à la vente à la date de l'état de la situation financière. Une reprise de réductions à la valeur nette de réalisation enregistrées antérieurement est constatée lorsqu'il y a une augmentation subséquente de la valeur des stocks.

Immobilisations corporelles

Les éléments des immobilisations corporelles, qui comprennent le matériel lié au traitement et à l'usine ainsi que les actifs de production, sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût initial d'un actif comprend son prix d'achat ou son coût de construction, tous les frais directement liés à la mise en service de l'actif, l'estimation initiale de tout passif relatif au démantèlement et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt. Le prix d'achat ou le coût de construction correspond au montant total payé et à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir l'actif. Les programmes d'entretien majeur (les coûts liés aux travaux de révision) sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la période allant jusqu'aux prochains travaux d'entretien prévus. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est incorporé dans le coût de l'actif s'il est probable que Keyera obtienne des avantages économiques futurs et si son coût peut être évalué de façon fiable.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de sa cession, de son remplacement ou lorsqu'on prévoit qu'aucun avantage économique futur ne ressortira de son utilisation continue. Tout profit ou toute perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle est déterminé au moyen d'une comparaison entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'élément. Le profit ou la perte est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat et de résultat global.

L'amortissement est comptabilisé de façon à comptabiliser en charges le coût des éléments importants des actifs, diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimée, au moyen du mode linéaire. Les actifs de production sont amortis pour déplétion à l'aide du mode des unités d'œuvre, en fonction des réserves prouvées estimatives. Les terrains et le contenu de ligne ne sont pas amortis. Les actifs de location inscrits à l'actif aux termes d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée d'utilité estimée de l'actif ou la durée du contrat de location si celui-ci ne transfère pas la propriété de l'actif sous-jacent au preneur à la fin du contrat de location ou si le coût de l'actif de location inscrit à l'actif n'indique pas que le preneur exercera une option d'achat. Sinon, l'actif de location inscrit à l'actif est amorti sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus chaque année, et les changements sont comptabilisés de façon prospective, le cas échéant.

Les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles de Keyera sont les suivantes :

Matériel général lié au traitement et à l'usine	De 4 ans à 45 ans
Autres immeubles et matériel	De 5 ans à 10 ans
Travaux de révision	De 4 ans à 10 ans

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt engagés par Keyera relativement aux emprunts de fonds qui sont liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de l'actif lorsqu'un actif exige une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Les autres coûts d'emprunt sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de contrats à long terme liés au secteur Commercialisation acquis lors de précédents regroupements d'entreprises et acquisitions d'actifs. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat et de résultat global selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. Les modes d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont revus chaque année, et les changements sont comptabilisés de façon prospective, le cas échéant.

Ces actifs sont amortis sur la durée résiduelle de leur vie économique, qui est généralement de trois ans.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Keyera soumet les actifs à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans le compte consolidé de résultat et de résultat global.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé des montants suivants :

- i) la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie;
- ii) la valeur d'utilité.

La juste valeur correspond au prix que l'on pourrait s'attendre à recevoir dans le cadre d'une transaction de vente, moins les coûts de sortie.

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques particuliers à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Keyera examine les pertes de valeur afin de déceler les reprises potentielles, autres que les pertes de valeur du goodwill, lorsque des événements ou des changements de circonstances laissent supposer qu'une telle mesure s'impose. Les reprises de perte de valeur sont évaluées et, si nécessaire, elles sont comptabilisées immédiatement dans le compte consolidé de résultat et de résultat global.

Goodwill

Le goodwill généré lors d'un regroupement d'entreprises est constaté comme un actif et est initialement évalué au coût, soit l'excédent de la contrepartie transférée dans le regroupement d'entreprises sur la participation de Keyera dans la juste valeur nette des actifs identifiables et des passifs et passifs éventuels comptabilisés. Si la participation de Keyera dans la juste valeur nette des actifs identifiables et des passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans le compte consolidé de résultat et de résultat global.

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année.

Dépréciation du goodwill

La dépréciation est évaluée chaque année, et elle déterminée par l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie à laquelle ou auquel le goodwill est rattaché. Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat et de résultat global lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable. La perte de valeur est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, au prorata. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, ainsi que les instruments financiers dérivés. Keyera détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur, compte tenu des coûts de transaction. L'évaluation subséquente des actifs financiers dépend de leur classement, selon ce qui suit.

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction, et ils sont par la suite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou qu'ils ont subi une perte de valeur. Les actifs classés dans cette catégorie comprennent les créances clients et autres débiteurs qui sont classés comme actifs courants de l'état consolidé de la situation financière.

b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte consolidé de résultat et de résultat global

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ou s'il a été désigné à cette fin par la direction. Les dérivés, autres que ceux désignés comme des instruments de couverture efficaces, sont classés à la juste valeur par le biais du compte consolidé de résultat et de résultat global et inclus dans cette catégorie. Keyera n'a désigné aucun instrument dérivé comme couverture.

Ces actifs sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. La juste valeur estimée des actifs et des passifs classés à la juste valeur par le biais du compte consolidé de résultat et de résultat global s'appuie sur les données observables du marché, notamment les courbes de prix des marchandises, les courbes de change et les écarts de crédit. Les coûts de transaction sont passés en charges dans le compte consolidé de résultat et de résultat global à mesure qu'ils sont engagés.

c) Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs non dérivés qui sont soit désignés dans cette catégorie, soit classés dans aucune des autres catégories. Ces actifs sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les coûts de transaction sont comptabilisés initialement à titre de composante de la valeur comptable de l'actif financier. Les coûts sont par la suite amortis dans le compte consolidé de résultat et de résultat global sur la durée de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, Keyera n'a pas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de l'état de la situation financière, Keyera évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Les pertes de valeur correspondent à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur, et elles sont constatées dans le compte consolidé de résultat et de résultat global.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués de la dette à court et à long terme, des facilités de crédit, des dettes fournisseurs et autres crédateurs, des instruments financiers dérivés, des dividendes à payer et des passifs au titre d'un contrat de location-financement. Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

a) Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte consolidé de résultat et de résultat global

Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du compte consolidé de résultat et de résultat global et inclus dans cette catégorie. Ces passifs sont constatés à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, les profits ou les pertes étant constatés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global pour la période au cours de laquelle ils sont survenus. Keyera n'a désigné aucun instrument dérivé comme couverture. Les coûts de transaction sont passés en charges dans le compte consolidé de résultat et de résultat global à mesure qu'ils sont engagés.

b) Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. En ce qui concerne les titres portant intérêt, il s'agit de la juste valeur du produit reçu, déduction faite des coûts de transaction liés aux emprunts. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le calcul du coût amorti tient compte de tous les coûts de transaction, ainsi que de tout escompte et de toute prime découlant du règlement. Keyera a classé dans cette catégorie la dette à court et à long terme, les facilités de crédit, les dettes fournisseurs et autres crédateurs, les dividendes à payer et les passifs au titre d'un contrat de location-financement.

Dérivés et dérivés incorporés

Les instruments dérivés incluent des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Keyera a recours à des instruments dérivés comme des swaps sur le prix des marchandises (LGN, pétrole brut, gaz naturel, essence automobile) et de l'électricité, des contrats de change à terme et des swaps de devises pour gérer ses risques.

Les contrats relatifs au gaz naturel, aux LGN et au pétrole brut qui exigent une livraison physique à des prix fixes et ne respectent pas les besoins prévus de Keyera en matière d'achats, de ventes ou de consommation intermédiaire sont comptabilisés à titre d'instruments dérivés.

Les dérivés peuvent inclure les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Les dérivés incorporés sont comptabilisés à titre d'instruments dérivés.

Les fluctuations de la juste valeur des dérivés sont constatées dans le compte consolidé de résultat et de résultat global et sont présentées dans les produits liés aux activités de commercialisation, les charges d'exploitation liées au secteur Infrastructure des produits liquides, les charges d'exploitation liées au secteur Collecte et traitement, les produits et les charges liés au secteur Activités non sectorielles et autres, et les profits nets (pertes nettes) de change. Le regroupement de ces profits et pertes dans le compte consolidé de résultat et de résultat global est conforme à la nature sous-jacente des instruments financiers et au but visé par ceux-ci (se reporter à la note 22).

Provisions

Des provisions sont constatées lorsque Keyera a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable que Keyera devra régler cette obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Les montants constatés à titre de provision constituent la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation à la date de l'état de la situation financière, puisqu'ils tiennent compte des risques et des incertitudes liés à cette obligation. Lorsqu'une provision est évaluée au moyen des flux de trésorerie estimés en vue de régler l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Lorsqu'on prévoit qu'une partie ou que la totalité des avantages économiques requis pour régler une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est constatée à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant de la créance peut être évalué de façon fiable.

Passif relatif au démantèlement

Le passif relatif aux coûts de démantèlement est constaté à l'égard de la remise en état des installations de Keyera à la fin de leur vie économique. Toute variation de la valeur actualisée de l'obligation estimée découlant de fluctuations du taux d'actualisation ou des coûts futurs prévus est reflétée à titre d'ajustement des provisions et du poste correspondant des immobilisations corporelles. Le taux d'actualisation de Keyera correspond à un taux sans risque fondé sur le rendement des obligations à long terme de référence du gouvernement du Canada. Le passif relatif aux coûts de démantèlement augmente à chaque période en raison de la désactualisation, qui est intégrée aux charges financières dans le compte consolidé de résultat et de résultat global. Les dépenses réelles engagées sont portées en diminution du passif relatif au démantèlement.

Impôt

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est constaté dans le compte consolidé de résultat et de résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

a) Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. La charge d'impôt exigible est fondée sur le bénéfice de la période, ajusté en fonction des éléments qui ne sont pas imposables ni déductibles. L'impôt exigible est calculé au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

b) Impôt différé

L'impôt différé est constaté au moyen de la méthode du report variable appliquée aux différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrites à l'état de la situation financière. L'impôt différé est calculé au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et qui devraient s'appliquer au moment où l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires imposables;
- ne sont pas constatés pour les différences temporaires imposables qui sont liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, sauf lorsque la résorption de la différence temporaire peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence ne se résorbera pas dans un avenir prévisible;
- ne sont pas constatés pour les différences temporaires liées au goodwill qui n'est pas déductible fiscalement.

Les actifs d'impôt différé :

- sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible;
- sont revus à la fin de la période de présentation de l'information financière et réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre de récupérer l'avantage de tout ou d'une partie de cet actif d'impôt.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas constatés pour les différences temporaires générées lors de la comptabilisation initiale d'actifs acquis et de passifs repris autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible avec les passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale. Keyera prévoit régler ses actifs et ses passifs d'impôt exigible sur une base nette.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement lorsque, en vertu des modalités du contrat, la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés à Keyera. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au commencement du contrat de location à la moindre valeur entre la juste valeur du bien immobilier loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et sont inclus dans les immobilisations corporelles. Tous les autres contrats sont classés comme des contrats de location simple et sont comptabilisés en charges dans le compte consolidé de résultat et de résultat global selon les modalités du contrat.

Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette, les charges sans effet sur la trésorerie liées à la désactualisation et la charge de désactualisation liée au passif relatif au démantèlement, déduction faite des produits d'intérêts et des coûts d'emprunt inscrits à l'actif.

Toutes les charges financières sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat et de résultat global de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Aux fins du calcul de ce nombre moyen pondéré, on considère que les actions sont en circulation à partir de leur date d'émission. Le bénéfice dilué par action est calculé en additionnant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période aux actions supplémentaires qui auraient été en circulation si des actions potentiellement dilutives avaient été émises relativement aux débetures convertibles en circulation, selon la méthode de la conversion hypothétique.

Cumul du déficit

Le cumul du déficit comprend le déficit d'ouverture, le résultat global total depuis le début de la période et les dividendes déclarés aux actionnaires.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

L'application des méthodes comptables de Keyera exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne peuvent être obtenues d'autres façons. Ces estimations et ces hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les jugements les plus importants contenus dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Provision pour créances douteuses

Keyera offre des services et vend des LGN et de l'isooctane à diverses contreparties selon certaines conditions de crédit. La provision pour créances douteuses est révisée tous les mois. Une évaluation sert à déterminer si une créance est dépréciée d'après l'âge du compte et les probabilités de recouvrement du solde impayé auprès de la contrepartie.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Afin d'évaluer la dotation aux amortissements, des estimations et des jugements sont nécessaires pour établir les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des actifs de Keyera. Pour déterminer les modes d'amortissement, la direction doit émettre des jugements qui reflètent le mieux possible le rythme selon lequel Keyera s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à un actif. Pour les actifs autres que les actifs de production, les estimations des durées d'utilité comprennent les hypothèses de la direction en ce qui a trait à la période pendant laquelle la société s'attend à pouvoir utiliser l'actif. Ceci comprend l'évaluation des durées de vie économique et physique des actifs et, le cas échéant, une estimation des durées des réserves connexes et des activités de production liées aux zones d'extraction des actifs.

Les actifs de production sont amortis pour dépréciation à l'aide du mode des unités d'œuvre, en fonction des réserves prouvées estimatives, qui sont déterminées par l'évaluateur qualifié indépendant des réserves de Keyera. L'estimation des réserves implique l'exercice d'un jugement professionnel et est, de par sa nature, assujettie à des incertitudes. Des changements dans les estimations des prix à terme, des coûts de production et des taux de récupération peuvent entraîner des changements dans l'état économique des réserves.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus chaque année, et les changements sont comptabilisés de façon prospective, le cas échéant.

Estimation de la juste valeur des immobilisations corporelles

L'établissement de la juste valeur des immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises exige que la direction de Keyera formule des hypothèses et ait recours à des estimations concernant les événements futurs. La juste valeur du matériel général lié au traitement et à l'usine est évaluée en fonction des flux de trésorerie actualisés qui devraient être générés par le traitement du gaz. Généralement, ces hypothèses et estimations exigent l'exercice d'un jugement et tiennent compte d'estimations des produits futurs liés au traitement du gaz et des taux d'actualisation. Des variations des hypothèses ou estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris pourraient avoir une incidence sur les montants attribués aux actifs nets acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Afin de déterminer la valeur recouvrable d'actifs, en l'absence de cours de marché, des estimations sont formulées relativement à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les estimations des flux de trésorerie futurs sont fondées sur les modalités de production et les réserves futures des puits avoisinants, les prix des marchandises et les coûts. Des estimations sont aussi faites au moment de déterminer le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire de procéder à une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les flux de trésorerie futurs que devrait générer l'unité génératrice de trésorerie ainsi que le taux d'actualisation afin de calculer la valeur actualisée. L'établissement des unités génératrices de trésorerie est assujéti au jugement de la direction.

Passif relatif au démantèlement

Keyera estime les coûts futurs de remise en état du site pour ses installations de collecte et de traitement, ses pipelines et ses installations de stockage. Le coût final est incertain, et les estimations de coûts peuvent varier compte tenu de divers facteurs, notamment les modifications d'exigences pertinentes prévues par la loi, l'émergence de nouvelles techniques de remise en état ou l'expérience acquise sur d'autres sites de traitement.

Actifs et passifs d'impôt différé

L'établissement des montants à comptabiliser au titre des actifs et des passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce son jugement. Plus particulièrement, elle doit exercer son jugement au moment d'évaluer dans quelle mesure les actifs d'impôt différé doivent être constatés, compte tenu du calendrier et du niveau de bénéfice imposable prévu. Selon l'écart entre les estimations et la déclaration fiscale définitive, le bénéfice pourrait être touché au cours d'une période subséquente.

Produits et charges d'exploitation

a) *Collecte et traitement et Infrastructure des produits liquides*

Chaque mois, les volumes réels traités et les frais générés par les actifs des secteurs Collecte et traitement et Infrastructure des produits liquides ne sont pas connus avant le mois suivant. En outre, la période au cours de laquelle les factures sont établies relativement à l'approvisionnement en biens et services nécessaires à l'exploitation des actifs liés aux secteurs Collecte et traitement et Infrastructure des produits liquides suit généralement la période au cours de laquelle les biens ou services sont fournis. Les états financiers consolidés présentent des estimations des produits et des coûts d'exploitation pour un mois, lesquelles se fondent sur un examen des tendances historiques qui tient compte des événements qui auront une incidence significative certaine sur les transactions de ce mois.

b) *Commercialisation*

Les produits tirés des ventes du secteur Commercialisation sont constatés en fonction des volumes et des prix réels. Toutefois, dans de nombreux cas, les volumes réels n'ont pas encore été confirmés, et les prix de vente qui sont tributaires d'autres variables ne sont pas encore connus. De plus, la majeure partie des achats de LGN sont estimés chaque mois puisque l'information sur les volumes réels n'est pas disponible avant le mois suivant. À la fin de la période, des estimations des ventes et des achats sont comptabilisées dans les états financiers consolidés. Les estimations sont préparées en fonction des volumes contractuels et des événements connus.

Ajustements compensateurs

Une grande part des produits générés par le secteur Collecte et traitement provient d'un recouvrement des coûts d'exploitation. Des frais unitaires établis en fonction d'une estimation des coûts et du volume de production sont imputés aux utilisateurs de chaque installation et, après la fin de l'exercice, un ajustement est apporté en fonction du volume de production réel. Chaque trimestre, le volume de production et les coûts d'exploitation sont examinés, et les produits et les charges d'exploitation sont ajustés en fonction des coûts d'exploitation réels engagés à cette date.

5. FUTURES PRISES DE POSITION FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9 est maintenant la norme qui énonce les dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. IFRS 9 fournit un modèle unique de classement et d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers et prévoit seulement deux catégories de classement : coût amorti et juste valeur. Les exigences relatives à la comptabilité de couverture ont également été mises à jour dans la nouvelle norme et sont maintenant davantage harmonisées avec les activités de gestion des risques d'une entité. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise; toutefois, l'entité qui choisit d'appliquer la norme de façon anticipée doit indiquer qu'elle le fait et appliquer toutes les dispositions de la norme en même temps.

Incidence anticipée

Keyera a examiné les dispositions de la norme afin de déterminer si celle-ci entraînerait des changements à la façon dont Keyera comptabilise et évalue les instruments financiers à l'heure actuelle. Selon cet examen, l'adoption d'IFRS 9 n'entraînera vraisemblablement pas de différences significatives dans les états financiers consolidés en ce qui a trait à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. À l'heure actuelle, Keyera n'applique pas la comptabilité de couverture pour refléter ses activités de gestion des risques et n'adoptera probablement pas IFRS 9 de façon anticipée.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, la nouvelle norme qui établit les principes de comptabilisation et d'évaluation aux fins de la présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats que l'entité conclut avec des clients. IFRS 15 remplace les normes suivantes :

- a) IAS 11, *Contrats de construction*;
- b) IAS 18, *Produits des activités ordinaires*;
- c) IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*;
- d) IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*;
- e) IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*;
- f) SIC-31, *Produit des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*.

Par ailleurs, IFRS 15 fournit des lignes directrices sur la comptabilisation et l'évaluation des profits et des pertes découlant de la vente de certains actifs non financiers, tels que des immobilisations corporelles. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la norme, qui peut être adoptée par anticipation, doit être appliquée rétrospectivement ou selon une méthode transitoire rétrospective modifiée.

Incidence anticipée

Keyera élabore actuellement un plan de mise en œuvre pour déterminer tous les contrats et les arrangements qui entreront dans le champ d'application d'IFRS 15. La direction de Keyera est d'avis que suffisamment de ressources ont été affectées au projet pour assurer la mise en œuvre à temps et elle a commencé l'évaluation des contrats clés. Une fois que tous les contrats et arrangements applicables auront été identifiés et passés en revue, Keyera en évaluera l'incidence possible. Cela comprend notamment l'incidence sur i) la comptabilisation et l'évaluation des produits dans les états financiers consolidés de Keyera; ii) les politiques et pratiques commerciales de la société; iii) les systèmes de technologie de l'information; iv) les mesures opérationnelles clés; v) les contrôles internes; vi) les clauses restrictives de nature financière ; et vii) les estimations et les jugements importants requis. De plus, une fois que tous les contrats et arrangements auront été évalués, Keyera prendra une décision quant à sa façon d'adopter IFRS 15. Keyera prévoit actuellement que l'adoption de cette nouvelle norme comptable aura une incidence principalement sur le secteur Infrastructure des produits liquides à présenter; Keyera n'a toutefois pas encore terminé son évaluation de la norme. Keyera adoptera la norme IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les preneurs, qui exige la comptabilisation de la plupart des contrats de location à titre de contrats de location-financement à l'état de la situation financière.

Cela se traduira par la comptabilisation d'une obligation locative et la comptabilisation correspondante d'un actif loué, appelé « actif au titre du droit d'utilisation ». La charge locative sera comptabilisée dans le compte consolidé de résultat et de résultat global et aura deux composantes, soit la dotation à l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêt liée à l'obligation locative. Les contrats de location à court terme d'une durée de 12 mois ou moins ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur peuvent être exemptés de la règle des contrats de location-financement.

Pour le bailleur, le traitement comptable demeure inchangé, ce qui signifie que le bailleur a le choix de classer un contrat de location en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple. IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Incidence anticipée

Keyera examine actuellement cette nouvelle norme afin de déterminer son incidence sur ses états financiers consolidés.

Modifications apportées à IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 7), qui exige que les émetteurs assujettis fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption anticipée est permise. Lorsque les entités appliquent ces modifications pour la première fois, elles ne sont pas tenues de fournir des informations comparatives.

Incidence anticipée

Cette initiative ne touche que l'information présentée par Keyera et sera adoptée le 1^{er} janvier 2017.

Modifications apportées à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. Les modifications clarifient la façon de classer et d'évaluer certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Incidence anticipée

Keyera évalue actuellement l'incidence de l'application des modifications apportées à IFRS 2 sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a publié IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, une interprétation qui clarifie les exigences d'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. Plus précisément, IFRIC 22 porte sur les transactions comprenant la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Auparavant, lorsque des actifs non monétaires ou des passifs non monétaires découlant du paiement ou de la réception d'une contrepartie anticipée étaient comptabilisés avant la comptabilisation de l'actif, de la charge ou du produit connexe, différentes pratiques étaient employées relativement au cours de change utilisé pour convertir l'élément visé. IFRIC 22 précise que, aux fins de la détermination du cours de change, la date de la transaction est la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire découlant de la contrepartie anticipée. Si la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité doit déterminer la date de la transaction pour chacun d'eux. IFRIC 22 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. Cette interprétation peut être adoptée de façon rétrospective ou prospective pour tous les actifs, charges et produits qui entrent dans le champ d'application de l'interprétation et dont la comptabilisation initiale a eu lieu i) soit à l'ouverture ou après l'ouverture de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle l'entité applique l'interprétation pour la première fois; ii) soit à l'ouverture ou après l'ouverture d'une période de présentation de l'information financière antérieure pour laquelle des informations comparatives sont présentées.

Incidence anticipée

Keyera examine actuellement cette nouvelle interprétation afin de déterminer son incidence sur ses états financiers consolidés.

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

L'acquisition présentée ci-dessous a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3.

Le 9 août 2016, Keyera a conclu l'acquisition d'une participation supplémentaire de 35 % dans l'usine à gaz de O'Chiese Nees-Ohpawganu'ck (« Alder Flats ») et les pipelines de collecte connexes (collectivement, les « installations ») de Bellatrix Exploration Ltd. (« Bellatrix »). Avant cette transaction, la participation de Keyera dans ces installations était de 35 %. Lorsque des occasions d'acquérir une participation directe supplémentaire dans les installations exploitées conjointement par Keyera se présenteront, Keyera les évaluera et, s'il y a lieu, investira davantage. La participation totale de Keyera dans les installations est maintenant de 70 %.

Il n'y a eu aucun changement au contrôle et Bellatrix continuera d'exploiter les installations. Étant donné que les installations sont contrôlées conjointement, elles continuent d'être comptabilisées à titre d'entreprise commune.

Le total de la contrepartie pour l'acquisition à la juste valeur se chiffrait à 112 500 \$. Du total de la contrepartie, une tranche de 27 125 \$ correspondait au paiement anticipé des coûts de construction futurs pour la phase 2 des travaux d'expansion à Alder Flats, tandis que la tranche résiduelle de 86 080 \$ était liée à la participation directe de 35 % dans l'usine existante, au matériel de traitement, aux pipelines de collecte et aux coûts engagés jusqu'à présent relativement aux travaux d'expansion de la phase 2. Un passif relatif au démantèlement de 705 \$ a été repris dans le cadre de l'acquisition. Aucun goodwill n'a été comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises.

Le paiement anticipé de 27 125 \$ a été affecté aux autres actifs, tandis que la tranche résiduelle de 86 080 \$ a été affectée aux immobilisations corporelles dans l'état consolidé de la situation financière. Le montant inscrit aux immobilisations corporelles est inclus dans la composante Matériel général lié au traitement et à l'usine.

Au 31 décembre 2016, le montant du paiement anticipé inscrit dans les autres actifs s'élevait à 22 857 \$ (se reporter à la note 9), tandis que le montant inscrit dans les immobilisations corporelles s'élevait à 90 348 \$.

L'acquisition a été réglée au moyen des flux de trésorerie existants et du financement provenant de la facilité de crédit bancaire de Keyera.

Les produits et le bénéfice provenant des installations inclus dans le compte consolidé de résultat et de résultat global depuis le 9 août 2016 se sont établis à 7 378 \$ et à 4 525 \$, respectivement.

Si les installations avaient été consolidées depuis le 1^{er} janvier 2016, les produits et le bénéfice comptabilisés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global se seraient élevés à 18 800 \$ et à 11 576 \$, respectivement.

7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2016	2015
Aux 31 décembre	\$	\$
Créances clients et produits à recevoir	368 114	348 039
Provision pour créances douteuses :		
Solde au début	(4 033)	(2 573)
Pertes de valeurs – créances clients	—	(1 460)
Solde à la fin	(4 033)	(4 033)
Total des créances clients et des produits à recevoir	364 081	344 006

Pour déterminer la recouvrabilité d'une créance client, en plus des risques de crédit habituels associés aux entités du secteur du pétrole et du gaz, Keyera tient compte de toute modification de la qualité de crédit de la créance client, de la date où elle a été consentie initialement jusqu'à la date de clôture. La provision pour créances douteuses est révisée tous les mois. Une évaluation sert à déterminer si une créance est dépréciée d'après l'âge du compte et les probabilités de recouvrement du solde impayé auprès de la contrepartie. La concentration du risque de crédit est réduite grâce à une vaste clientèle à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 5 à 30 jours. Elles sont classées comme étant ni en souffrance ni dépréciées dans le classement par antériorité ci-dessous.

Classement par antériorité des créances qui ne sont pas dépréciées

	2016	2015
Aux 31 décembre	\$	\$
Ni en souffrance ni dépréciées	361 919	333 744
En souffrance depuis 31 à 60 jours	2 162	10 120
En souffrance depuis plus de 60 jours	—	142
Total des créances clients et des produits à recevoir	364 081	344 006

8. STOCKS

Le tableau suivant présente la valeur comptable totale et le classement des stocks.

	2016	2015
Aux 31 décembre	\$	\$
LGN et isooctane	103 233	71 148
Autres	4 643	5 841
Total des stocks	107 876	76 989

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, un montant de 107 876 \$ (66 100 \$ en 2015) des stocks a été comptabilisé au coût et un montant de néant (10 889 \$ en 2015) a été comptabilisé à la valeur nette de réalisation. Au cours de l'exercice, les stocks ont été dépréciés à la valeur nette de réalisation pour un montant de néant (3 388 \$ en 2015).

9. AUTRES ACTIFS

	2016	2015
Aux 31 décembre	\$	\$
Dépôts payés d'avance	615	1 414
Autres	85 177	7 446
Autres actifs	85 792	8 860
Moins : tranche à long terme des autres actifs	(4 200)	—
Total des autres actifs	81 592	8 860

Les autres actifs se composent de fonds avancés à un coentrepreneur pour les travaux de construction futurs de la phase d'expansion relative à une usine à gaz existante détenue conjointement par Keyera et le coentrepreneur. Au 31 décembre 2016, le solde payé d'avance s'établissait à 22 857 \$, dont une tranche de 18 657 \$ était comptabilisée dans les autres actifs courants, et le montant résiduel de 4 200 \$ était comptabilisé à titre de tranche à long terme des autres actifs. Le paiement anticipé de 55 054 \$ versé par Keyera pour l'acquisition de 1 290 acres d'un terrain non développé dans la région de Fort Saskatchewan a également été comptabilisé dans les autres actifs.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Matériel général lié au traitement et à l'usine \$	Autres immeubles et matériel \$	Travaux de révision \$	Terrains et contenu de ligne \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2014	3 716 329	150 482	161 096	83 482	4 111 389
Entrées	658 489	18 034	44 117	10 262	730 902
Cessions	—	—	—	(3 877)	(3 877)
Autres :					
Actif relatif au démantèlement	48 423	—	—	—	48 423
Solde au 31 décembre 2015	4 423 241	168 516	205 213	89 867	4 886 837
Entrées	655 972	29 986	29 453	19 062	734 473
Autres :					
Actif au titre d'un contrat de location-financement	54 234	—	—	—	54 234
Actif relatif au démantèlement	(15 350)	—	—	—	(15 350)
Solde au 31 décembre 2016	5 118 097	198 502	234 666	108 929	5 660 194
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	Matériel général lié au traitement et à l'usine \$	Autres immeubles et matériel \$	Travaux de révision \$	Terrains et contenu de ligne \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2014	(827 876)	(80 076)	(104 308)	—	(1 012 260)
Charge pour perte de valeur	(76 581)	(16 433)	—	(2 291)	(95 305)
Dotation aux amortissements	(106 999)	(29 691)	(32 155)	—	(168 845)
Solde au 31 décembre 2015	(1 011 456)	(126 200)	(136 463)	(2 291)	(1 276 410)
Charge pour perte de valeur, montant net	(12 270)	—	—	—	(12 270)
Dotation aux amortissements	(122 416)	(19 018)	(29 596)	—	(171 030)
Solde au 31 décembre 2016	(1 146 142)	(145 218)	(166 059)	(2 291)	(1 459 710)
Valeur comptable	Matériel général lié au traitement et à l'usine \$	Autres immeubles et matériel \$	Travaux de révision \$	Terrains et contenu de ligne \$	Total \$
Au 31 décembre 2015	3 411 785	42 316	68 750	87 576	3 610 427
Au 31 décembre 2016	3 971 955	53 284	68 607	106 638	4 200 484

Immobilisations corporelles en cours de construction incluses dans la valeur comptable	Coût \$
Au 31 décembre 2015	412 678
Au 31 décembre 2016	770 816

Actifs détenus en vertu de contrats de location- financement inclus dans la valeur comptable	Au 31 décembre 2016 \$	Au 31 décembre 2015 \$
Matériel général lié au traitement et à l'usine	45 233	—
Terrain	9 001	—
Total des actifs détenus en vertu de contrats de location-financement	54 234	—
Charge pour perte de valeur (reprise de perte de valeur), montant net	2016 \$	2015 \$
Secteur Collecte et traitement – charge pour perte de valeur	45 533	58 964
Secteur Collecte et traitement – reprise de perte de valeur	(33 263)	—
Secteur Infrastructure des produits liquides	—	19 908
Secteur Activités non sectorielles et autres	—	16 433
Total de la charge pour perte de valeur, montant net	12 270	95 305

Charge pour perte de valeur (reprise de perte de valeur) liée au secteur Collecte et traitement

Charge

À la fin de 2015, Keyera et Sulvaris ont convenu de suspendre la construction de l'installation de production d'engrais soufré à l'usine à gaz de Strachan de Keyera. En date du 31 décembre 2016, il n'y avait eu aucune avancée favorable depuis la suspension du développement du projet. Une charge pour perte de valeur a donc été comptabilisée au quatrième trimestre de 2016. Keyera et Sulvaris continuent d'examiner le projet et les ententes commerciales connexes, dans l'optique de reprendre le projet si les plans d'affaires et les coûts pour compléter la construction sont économiques.

La valeur recouvrable a été calculée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle correspond à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie qui devraient être générés par l'actif, en appliquant un taux d'actualisation de 12 %. La valeur de l'actif a été réduite à sa valeur recouvrable de 1 000 \$ et Keyera a comptabilisé une perte de valeur de 45 533 \$ pour son secteur Collecte et traitement pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (58 964 \$ en 2015).

Reprises

Au quatrième trimestre de 2016, certains indicateurs signalaient une augmentation des valeurs recouvrables pour les usines à gaz de Brazeau River et de West Pembina, qui avaient antérieurement subi une dépréciation. Des pipelines additionnels ont permis de relier les usines à gaz de Brazeau River et de West Pembina, ce qui s'est traduit par une augmentation des volumes, et donc, des flux de trésorerie générés par ces installations. Les montants recouvrables pour ces installations ont été calculés en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur comptable révisée d'un actif qui fait l'objet d'une reprise d'une perte de valeur antérieure correspond au montant le moins élevé entre la valeur recouvrable de l'actif et la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Les reprises de perte de valeur suivantes ont été comptabilisées dans le secteur Collecte et traitement pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (néant pour 2015).

	Taux d'actualisation applicable pour le calcul de la valeur d'utilité %	Valeur recouvrable au 31 décembre 2016 \$	Reprise de perte de valeur comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Brazeau River	9,46	232 714	(15 491)
West Pembina	9,46	79 183	(17 772)
Total pour le secteur Collecte et traitement			(33 263)

Les valeurs recouvrables antérieures pour Brazeau River et West Pembina étaient de 138 944 \$ et de 44 187 \$, respectivement, en fonction d'un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur d'utilité de 9,13 %.

Changement d'estimation comptable

Tel qu'il est indiqué aux notes 3 et 27, Keyera a prolongé la durée d'utilité estimée de certains actifs dans le cadre de sa revue annuelle des valeurs résiduelles et des durées d'utilité de tous ses actifs. La modification découlant de cette revue a été comptabilisée de façon prospective en tant que changement d'estimation comptable à compter du 1^{er} octobre 2016. En raison de ce changement, le matériel général lié au traitement et à l'usine de Keyera est généralement amorti sur des durées d'utilité estimées allant de 4 à 45 ans, selon le mode d'amortissement linéaire. Se reporter à la note 27, intitulée « Amortissements », pour plus de détails sur l'incidence de ce changement sur les comptes consolidés de résultat et de résultat global.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût \$	Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur \$	Valeur comptable \$
Solde au 31 décembre 2014	24 623	(23 563)	1 060
Dotation aux amortissements	—	(476)	(476)
Solde au 31 décembre 2015	24 623	(24 039)	584
Dotation aux amortissements	—	(584)	(584)
Solde au 31 décembre 2016	24 623	(24 623)	—

12. GOODWILL

Coût et valeur comptable aux 31 décembre	2016 \$	2015 \$
Solde à la fin	53 624	53 624

Test de dépréciation du goodwill

Keyera a effectué son test annuel de dépréciation du goodwill au 31 décembre 2016 conformément à sa politique décrite à la note 3. Keyera a évalué la valeur recouvrable du goodwill et a déterminé que le goodwill ne s'était pas déprécié.

Affectation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie de Keyera, soit le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

La valeur comptable du goodwill était affectée aux unités génératrices de trésorerie de la manière suivante :

	2016	2015
Aux 31 décembre	\$	\$
Installations d'Infrastructure des produits liquides	32 015	32 015
Usine à gaz de Rimbey	12 810	12 810
Usine à gaz de Simonette	8 799	8 799
Total du goodwill	53 624	53 624

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de Keyera a été établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les projections des flux de trésorerie futurs fondées sur le budget interne de Keyera. Keyera a projeté ses flux de trésorerie pour une période de cinq ans et a appliqué un taux décroissant à long terme perpétuel par la suite. Pour formuler ses prévisions, Keyera a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques telles que l'inflation, ainsi que des tendances du secteur et du marché.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur d'utilité représente le coût moyen pondéré du capital. Le coût moyen pondéré du capital est une estimation du taux global de rendement d'un investissement tant pour les détenteurs de titres d'emprunt que pour les détenteurs de capitaux propres, et il sert à établir le taux d'actualisation approprié. La détermination du coût moyen pondéré du capital nécessite une analyse distincte du coût des capitaux propres et de la dette, et elle tient compte d'une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus pour chacune des unités génératrices de trésorerie. Le taux d'actualisation utilisé pour l'unité génératrice de trésorerie Infrastructure des produits liquides et pour les unités génératrices de trésorerie des usines à gaz de Rimbey et de Simonette était de 9,46 % au 31 décembre 2016 (9,41 % pour les mêmes unités génératrices de trésorerie au 31 décembre 2015).

13. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les composantes des dettes fournisseurs et autres créditeurs étaient les suivantes.

	2016	2015
Aux 31 décembre	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	363 287	310 610
Tranche à court terme du régime d'intéressement à long terme	24 429	23 774
Impôt exigible	—	54 581
Autres créditeurs	12 360	11 280
Total des dettes fournisseurs et autres créditeurs	400 076	400 245

14. DETTE À LONG TERME

Valeur comptable

L'expression « valeur comptable » fait référence aux montants constatés dans les états financiers consolidés. La valeur comptable de la dette est reflétée dans l'état de la situation financière aux postes Dette à court terme et Dette à long terme.

Juste valeur

La juste valeur de la dette à long terme est fondée sur des estimations faites par des tiers relativement à des émissions semblables ou sur les taux réels offerts à Keyera pour des titres d'emprunt ayant la même échéance. Au 31 décembre 2016, la juste valeur des billets non garantis de premier rang de Keyera, comme il est expliqué ci-dessous, avait été déterminée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs pour des passifs similaires du niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, comme le décrit la note 22.

Le tableau suivant présente un aperçu de la dette à court et à long terme de Keyera.

Au 31 décembre 2016	Taux d'intérêt effectif	Note	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Facilités de crédit bancaire	3,76 %	a)	235 000	235 000
Total des facilités de crédit			235 000	235 000
Emprunts libellés en dollars canadiens (non garantis)				
Portant intérêt à 5,89 %, échéant le 3 décembre 2017	5,98 %		60 000	61 900
Portant intérêt à 5,01 %, échéant le 4 janvier 2019	5,03 %		70 000	73 400
Portant intérêt à 4,35 %, échéant le 19 juin 2019	4,45 %		52 000	54 300
Portant intérêt à 5,68 %, échéant le 8 septembre 2020	5,73 %		2 000	2 200
Portant intérêt à 6,14 %, échéant le 3 décembre 2022	6,20 %		60 000	69 600
Portant intérêt à 3,50 %, échéant le 16 juin 2023	3,54 %	b)	30 000	30 200
Portant intérêt à 4,91 %, échéant le 19 juin 2024	4,96 %		17 000	18 500
Portant intérêt à 4,92 %, échéant le 10 octobre 2025	4,92 %		100 000	108 700
Portant intérêt à 5,05 %, échéant le 20 novembre 2025	5,14 %		20 000	22 000
Portant intérêt à 4,15 %, échéant le 16 juin 2026	4,18 %	b)	30 000	30 600
Portant intérêt à 3,96 %, échéant le 13 octobre 2026	4,00 %	c)	200 000	201 300
Portant intérêt à 5,09 %, échéant le 10 octobre 2028	5,09 %		100 000	110 500
Portant intérêt à 4,11 %, échéant le 13 octobre 2028	4,15 %	c)	100 000	101 400
Portant intérêt à 5,34 %, échéant le 8 avril 2029	5,37 %		75 000	85 000
			916 000	969 600
Emprunts libellés en dollars américains (non garantis)				
Portant intérêt à 3,42 %, échéant le 19 juin 2019 (3 000 \$ US)	3,49 %		4 028	4 028
Portant intérêt à 5,14 %, échéant le 8 septembre 2020 (103 000 \$ US)	5,20 %		138 298	147 831
Portant intérêt à 4,19 %, échéant le 19 juin 2024 (128 000 \$ US)	4,23 %		171 866	171 866
Portant intérêt à 4,75 %, échéant le 20 novembre 2025 (140 000 \$ US)	4,80 %		187 978	194 960
Portant intérêt à 4,95 %, échéant le 20 novembre 2028 (65 000 \$ US)	4,99 %		87 276	92 109
			589 446	610 794
Moins : frais d'émission			(8 033)	—
Moins : tranche à court terme de la dette à long terme			(60 000)	(61 900)
Total de la dette à long terme			1 437 413	1 518 494

Au 31 décembre 2015	Taux d'intérêt effectif	Note	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Facilités de crédit bancaire	3,79 %	a)	370 000	370 000
Total des facilités de crédit			370 000	370 000
Emprunts libellés en dollars canadiens (non garantis)				
Portant intérêt à 7,87 %, échéant le 1 ^{er} mai 2016	7,94 %		35 000	35 500
Portant intérêt à 5,89 %, échéant le 3 décembre 2017	5,98 %		60 000	63 000
Portant intérêt à 5,01 %, échéant le 4 janvier 2019	5,03 %		70 000	72 900
Portant intérêt à 4,35 %, échéant le 19 juin 2019	4,45 %		52 000	53 300
Portant intérêt à 5,68 %, échéant le 8 septembre 2020	5,73 %		2 000	2 200
Portant intérêt à 6,14 %, échéant le 3 décembre 2022	6,20 %		60 000	67 200
Portant intérêt à 4,91 %, échéant le 19 juin 2024	4,96 %		17 000	17 400
Portant intérêt à 4,92 %, échéant le 10 octobre 2025	4,92 %		100 000	102 600
Portant intérêt à 5,05 %, échéant le 20 novembre 2025	5,14 %		20 000	20 700
Portant intérêt à 5,09 %, échéant le 10 octobre 2028	5,09 %		100 000	104 600
Portant intérêt à 5,34 %, échéant le 8 avril 2029	5,37 %		75 000	80 100
			591 000	619 500
Emprunts libellés en dollars américains (non garantis)				
Portant intérêt à 8,40 %, échéant le 1 ^{er} mai 2016 (50 000 \$ US)	8,48 %		69 200	70 446
Portant intérêt à 3,42 %, échéant le 19 juin 2019 (3 000 \$ US)	3,49 %		4 152	4 014
Portant intérêt à 5,14 %, échéant le 8 septembre 2020 (103 000 \$ US)	5,20 %		142 552	146 566
Portant intérêt à 4,19 %, échéant le 19 juin 2024 (128 000 \$ US)	4,23 %		177 152	167 049
Portant intérêt à 4,75 %, échéant le 20 novembre 2025 (140 000 \$ US)	4,80 %		193 760	189 746
Portant intérêt à 4,95 %, échéant le 20 novembre 2028 (65 000 \$ US)	5,00 %		89 960	88 576
			676 776	666 397
Moins : frais d'émission			(7 090)	—
Moins : tranche à court terme de la dette à long terme			(104 200)	(105 946)
Total de la dette à long terme			1 156 486	1 179 951

- a) Le 6 décembre 2016, la société de personnes a modifié sa facilité de crédit renouvelable non garantie (la « facilité de crédit ») consentie par un consortium regroupant des institutions financières canadiennes, une banque étrangère et une banque américaine et codirigé par la Banque Royale du Canada et la Banque Nationale du Canada. Cette facilité de crédit a une durée renouvelable de cinq ans et son échéance a été prolongée jusqu'au 6 décembre 2021.

Le 25 novembre 2016, Keyera a modifié la facilité renouvelable remboursable à vue non garantie consentie par la Banque Royale du Canada qui est utilisée pour émettre des lettres de crédit. La nouvelle limite de crédit pour cette facilité s'établit à 50 000 \$. Au 31 décembre 2016, les lettres de crédit en cours s'élevaient à 11 359 \$ (3 492 \$ au 31 décembre 2015).

La facilité renouvelable remboursable à vue non garantie de Keyera de 25 000 \$ consentie par la Banque Toronto-Dominion demeure inchangée. Les facilités de crédit renouvelable non garanties portent intérêt en fonction d'un des taux suivants : le taux des prêteurs pour les prêts commerciaux au taux préférentiel canadien, le taux de base des prêts aux États-Unis, le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires.

- b) Le 15 décembre 2016, Keyera a renouvelé et modifié sa facilité de soutien non engagée et non garantie consentie par Prudential Capital Group (« Prudential »), qui lui permet d'emprunter jusqu'à 375 000 \$ US, moins tout montant engagé par Prudential dans le cadre de certains placements de titres d'emprunt précédemment émis par Keyera.

Le 3 juin 2016, Keyera a émis des billets à long terme pour un montant de 60 000 \$, en deux tranches, au titre de la facilité de soutien non engagée consentie par Prudential :

- 30 000 \$ portant intérêt à 3,50 %, arrivant à échéance le 16 juin 2023;
- 30 000 \$ portant intérêt à 4,15 %, arrivant à échéance le 16 juin 2026.

Des coûts de financement d'environ 159 \$ ont été différés et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée résiduelle de la dette connexe.

Les prélèvements effectués antérieurement sur la facilité de soutien modifiée consentie par Prudential se présentaient comme suit :

- 70 000 \$ portant intérêt à 5,01 %, arrivant à échéance le 4 janvier 2019;
- 100 000 \$ portant intérêt à 4,92 %, arrivant à échéance le 10 octobre 2025;
- 100 000 \$ portant intérêt à 5,09 %, arrivant à échéance le 10 octobre 2028.

Au 31 décembre 2016, un montant d'environ 52 000 \$ US était disponible en vertu de la facilité de soutien modifiée arrivant à échéance le 15 décembre 2019.

- c) Le 13 octobre 2016, Keyera a procédé à la clôture d'un placement privé visant des billets non garantis de premier rang de 10 ans et de 12 ans avec un groupe d'investisseurs institutionnels au Canada et aux États-Unis, d'un montant en capital total de 300 000 \$. Les billets de premier rang ont été émis en deux tranches, comme suit : 200 000 \$ portant intérêt à 3,96 % et arrivant à échéance le 13 octobre 2026 et 100 000 \$ portant intérêt à 4,11 % et arrivant à échéance le 13 octobre 2028. Les intérêts seront payés semestriellement.

Des coûts de financement d'environ 1 201 \$ ont été différés et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée résiduelle de la dette connexe.

15. PASSIF RELATIF AU DÉMANTÈLEMENT

Keyera constitue une provision pour la totalité des coûts futurs de démantèlement de ses installations de collecte et de traitement, de ses pipelines et de ses installations de stockage sur une base actualisée au moment de leur acquisition ou de leur mise en place. Le montant total non actualisé de flux de trésorerie requis pour le règlement du passif relatif au démantèlement s'élève à 895 330 \$ (768 812 \$ en 2015), lequel a été actualisé à un taux sans risque de 2,31 % (2,15 % en 2015). De façon générale, on s'attend à ce que ces coûts soient engagés au cours des 25 à 45 prochaines années. Bien que la provision soit établie en fonction des meilleures estimations des coûts futurs et de la durée de vie économique des installations et des pipelines, de l'incertitude demeure relativement au montant de ces coûts et au moment auquel ils seront engagés. Aucun actif n'a fait l'objet de restriction juridique en vue du règlement du passif.

Le tableau suivant présente le rapprochement des valeurs comptables de l'obligation relative au démantèlement des actifs de Keyera au début et à la fin de chaque période.

	2016	2015
	\$	\$
Aux 31 décembre		
Passif relatif au démantèlement au début	485 046	433 769
Passifs repris	1 110	2 174
Passifs réglés	(4 249)	(7 003)
Révision des flux de trésorerie estimés	54 832	31 255
Révision due à la variation des durées d'utilité	(53 822)	(2 244)
Révision due à la variation du taux d'actualisation	(17 470)	17 238
Désactualisation comprise dans les charges financières	10 752	9 857
	476 199	485 046
Moins : tranche à court terme du passif relatif au démantèlement	(11 960)	(10 569)
Passif relatif au démantèlement à la fin	464 239	474 477

16. AUTRES PASSIFS

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Aux		
Régime d'intéressement à long terme	3 434	16 346
Passifs au titre d'un contrat de location-financement	54 029	—
Total des autres passifs	57 463	16 346

En 2015, Keyera a conclu un accord visant l'utilisation d'un pipeline pour les services de transport dans la région d'Edmonton et de Fort Saskatchewan. Il a été déterminé que la substance de l'accord initial comportait un contrat de location classé comme un contrat de location simple. En septembre 2016, Keyera a finalisé un accord visant l'achat d'un segment du pipeline. La portion restante du pipeline qui n'a pas été achetée par Keyera continue d'être louée. La transaction d'achat a modifié les modalités de l'accord initial, qui a été réévalué selon les exigences d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* et d'IAS 17, *Contrats de location*. Avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2016, l'accord a été classé comme un contrat de location-financement, car c'est à cette date que Keyera a été autorisée à exercer son droit d'utilisation du pipeline à son seul bénéfice et que les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à Keyera.

	Moins de 1 an		Après 1 an mais pas plus de 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts	2 057	—	12 379	—	20 845	—	35 281	—
Paiements minimaux futurs au titre du contrat de location	2 250	—	20 250	—	67 000	—	89 500	—
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location	1 470	—	8 816	—	43 743	—	54 029	—

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôt.

	2016 \$	2015 \$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible avant ajustements	16 810	93 729
Ajustements à l'égard de la charge d'impôt exigible de l'exercice antérieur	(1 438)	(5 717)
Charge d'impôt exigible	15 372	88 012
Impôt différé		
Afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires	74 232	(6 621)
Ajustements attribuables aux modifications des taux d'imposition	—	24 405
Économie d'impôt découlant d'une perte non comptabilisée antérieurement	—	(815)
Ajustements aux soldes d'impôt différé au début de l'exercice	874	(5 178)
Charge d'impôt différé	75 106	11 791
Total de la charge d'impôt	90 478	99 803

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé au taux d'imposition combiné fédéral et provincial, et de la provision au titre de l'impôt sur le résultat comprise dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global.

	2016 \$	2015 \$
Rapprochement de la charge d'impôt		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	307 329	301 723
Taux d'imposition prévu par la loi de 27 % (26 % en 2015)	82 979	78 448
Augmentation/(diminution) de la réduction de valeur	7 822	(815)
Éléments non déductibles exclus du bénéfice à des fins fiscales	(1 563)	8 931
Écarts de taux d'imposition et ajustements	(540)	22 938
Ajustements aux soldes des comptes fiscaux	(564)	(10 801)
Autres	2 344	1 102
Total de la charge d'impôt	90 478	99 803

Soldes d'impôt différé

Les (passifs) actifs d'impôt différé relatifs aux pertes et aux différences temporaires (imposables) déductibles entre les valeurs comptables et fiscales sont les suivants.

	Solde au 31 décembre 2016	Impôt différé comptabilisé dans le compte consolidé de résultat	Impôt différé lié aux coûts d'émission d'actions	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	(553 701)	(108 870)	—	(444 831)
Passif relatif au démantèlement	128 699	(2 337)	—	131 036
Régime d'intéressement à long terme	7 530	(3 309)	—	10 839
Pertes autres qu'en capital	4 269	1 423	—	2 846
Immobilisations incorporelles	7 983	1 727	3 845	2 411
Report au titre de la société de personnes	—	15 914	—	(15 914)
Passifs au titre d'un contrat de location-financement	14 639	14 639	—	—
Autres	2 468	5 707	—	(3 239)
Total des passifs d'impôt différé	(388 113)	(75 106)	3 845	(316 852)

	Solde au 31 décembre 2015	Impôt différé comptabilisé dans le compte consolidé de résultat	Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé			
Immobilisations corporelles	(444 831)	(80 306)	(364 525)
Passif relatif au démantèlement	131 036	22 558	108 478
Régime d'intéressement à long terme	10 839	453	10 386
Pertes autres qu'en capital	2 846	870	1 976
Immobilisations incorporelles	2 411	(1 124)	3 535
Report au titre de la société de personnes	(15 914)	31 270	(47 184)
Autres	(3 239)	14 488	(17 727)
Total des passifs d'impôt différé	(316 852)	(11 791)	(305 061)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des reports en avant de pertes fiscales dans la mesure où il est probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé par le biais de bénéfices imposables futurs. La capacité de réaliser les avantages fiscaux découlant de ces pertes dépend d'un nombre de facteurs, y compris le niveau de rentabilité des activités dans les territoires où les pertes fiscales se produisent.

Au 31 décembre 2016, le montant au titre du report en avant de pertes autres qu'en capital de Keyera et ses filiales s'élevait à 49 348 \$ (39 207 \$ en 2015) et pouvait être porté en diminution des bénéfices d'entités précises du groupe consolidé au cours de périodes futures. L'avantage relatif au montant de 11 614 \$ (8 044 \$ en 2015) au titre de ces pertes a été comptabilisé.

L'utilisation future de la plupart des pertes attribuables à la filiale américaine de Keyera est peu probable et, par conséquent, le montant cumulatif de la réduction de valeur relatif à ces pertes au 31 décembre 2016 était de 37 734 \$ (31 163 \$ en 2015). La réduction de valeur restante comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 était liée aux différences temporaires au titre du montant net des pertes en capital latentes de 12 975 \$.

18. CAPITAL

Capital social de Keyera Corp.	Nombre d'actions ordinaires	Capital social \$
Solde au 31 décembre 2014	168 677 428	1 364 522
Actions ordinaires émises dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes	3 024 287	118 854
Solde au 31 décembre 2015	171 701 715	1 483 376
Actions ordinaires émises dans le cadre d'un placement d'actions ¹	9 487 500	334 188
Actions ordinaires émises dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes	4 494 212	169 777
Solde au 31 décembre 2016	185 683 427	1 987 341

Note :

1. Déduction faite des frais d'émission et de l'actif d'impôt différé connexe comptabilisés.

Le 5 mai 2015, Keyera a modifié et rétabli la composante Premium DRIP^{MC} du régime, qui était interrompue depuis avril 2010. Depuis le versement du dividende de mai 2015, la composante Premium DRIP^{MC} du régime permet aux actionnaires admissibles de choisir que des actions additionnelles soient émises à même le capital autorisé à la valeur de marché moyenne (telle qu'elle est définie dans le régime de réinvestissement des dividendes de Keyera), moins 3 %, pour ensuite remettre ces actions au courtier désigné en échange d'un paiement en espèces majoré correspondant à 101 % des dividendes en espèces réguliers déclarés.

Le 24 mai 2016, Keyera a émis 8 250 000 actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne et 1 237 500 actions ordinaires en vertu de l'option pour attributions excédentaires liée à l'appel public à l'épargne, au prix de 36,35 \$ par action ordinaire, pour un produit net de 334 188 \$, déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et des frais d'émission de 10 683 \$, et déduction faite d'un actif d'impôt différé de 3 845 \$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les dividendes déclarés ont totalisé 277 578 \$, ou 1,54 \$ par action ordinaire (240 685 \$, ou 1,42 \$ par action ordinaire, en 2015).

19. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période considérée.

	2016 \$	2015 \$
Bénéfice de base et dilué par action	1,21	1,19
Bénéfice net – de base et dilué	216 851	201 920

(en milliers)	2016	2015
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et dilué	179 688	169 936

20. CUMUL DES DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le cumul des dividendes versés aux actionnaires au début et le cumul des dividendes versés aux actionnaires à la fin.

	\$
Solde au 31 décembre 2014	1 358 191
Dividendes déclarés et versés	219 222
Dividendes déclarés	21 463
Solde au 31 décembre 2015	1 598 876
Dividendes déclarés et versés	252 975
Dividendes déclarés	24 603
Solde au 31 décembre 2016	1 876 454

En général, Keyera verse un dividende mensuel le jour ouvrable le plus près du 15^e jour de chaque mois aux actionnaires inscrits à la date d'enregistrement des dividendes, qui est habituellement de 20 à 26 jours avant la date de versement du dividende.

Selon sa politique de dividende, Keyera devrait fournir aux actionnaires des dividendes mensuels relativement stables et prévisibles, tout en retenant une partie des flux de trésorerie en vue du financement des projets en cours liés à la croissance. Le montant de dividendes à verser sur les actions ordinaires, le cas échéant, est laissé à la discrétion du conseil d'administration et peut varier en fonction de divers facteurs. Lorsqu'il détermine le niveau de dividendes à déclarer chaque mois, le conseil d'administration tient compte de facteurs comme les niveaux actuels et futurs prévus de flux de trésorerie distribuables, les dépenses d'investissement, les remboursements des emprunts et de la dette, les variations des besoins en fonds de roulement, ainsi que d'autres facteurs.

21. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Régime d'intéressement à long terme

Le régime d'intéressement à long terme (le « RILT ») vise à rémunérer les dirigeants et les employés clés en leur distribuant des actions de Keyera ou en leur versant des montants en espèces à la place des actions. Les participants au RILT obtiennent des droits (les « attributions d'actions ») leur permettant de recevoir des actions de Keyera à des dates ultérieures précises. Les attributions d'actions sont autorisées par le conseil d'administration. Les actions attribuées aux employés sont acquises sur le marché et ne sont pas émises à même le capital autorisé. Les actions acquises en vertu du régime sont déposées dans un compte en fidéicommissé établi au profit des participants, jusqu'à ce que les droits aux attributions d'actions deviennent acquis.

Le RILT comporte deux types d'attributions d'actions qui sont décrits ci-après.

a) Attributions liées au rendement

Toutes les attributions liées au rendement émises et en cours sont réglées le 1^{er} septembre suivant le troisième anniversaire de la date d'attribution, ou avant. Le nombre d'actions devant être attribuées sera déterminé selon le rendement financier de Keyera au cours de la période de trois ans. Le nombre d'actions devant être attribuées sera calculé au moyen de la multiplication du nombre d'attributions d'actions par un ratio d'ajustement et un multiplicateur de paiement. Le ratio d'ajustement permet de réviser le nombre d'actions devant être attribuées pour tenir compte des dividendes par action versés par Keyera à ses actionnaires pendant la période durant laquelle l'attribution d'actions est en cours.

Le multiplicateur de paiement est fondé à 70 % sur la moyenne des flux de trésorerie distribuables annuels avant impôt par action pour la période de rendement de trois ans et à 30 % sur le rendement total relatif pour l'actionnaire par rapport à un groupe de pairs donné pour la période de rendement de trois ans.

b) Attributions acquises en fonction du temps (les « attributions restreintes »)

Les attributions restreintes seront réglées en trois versements égaux sur une période de trois ans sans égard au rendement de Keyera. Le nombre d'actions devant être attribuées sera multiplié en fonction d'un ratio d'ajustement qui reflète les dividendes par action versés par Keyera à ses actionnaires pendant la période durant laquelle l'attribution d'actions versées est en cours.

Le RILT est comptabilisé selon la méthode du passif, et il est évalué à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière, jusqu'à ce que les droits soient réglés. La juste valeur du passif est évaluée grâce à un modèle de la juste valeur. Au 31 décembre 2016, la juste valeur des actions attribuées était de 40,46 \$ par action (40,26 \$ par action au 31 décembre 2015).

Les charges de rémunération inscrites à l'égard du RILT se sont établies comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Attributions liées au rendement	14 260	29 514
Attributions restreintes	2 580	2 632
Total de la charge liée au régime d'intéressement à long terme	16 840	32 146

Le tableau suivant présente le nombre de droits attribués sur des actions.

Séries d'attributions d'actions	Droits attribués sur des actions aux	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Attributions liées au rendement – émises le 1 ^{er} juillet 2013	—	307 050
Attributions liées au rendement – émises le 1 ^{er} juillet 2014	335 398	339 182
Attributions liées au rendement – émises le 1 ^{er} juillet 2015	333 392	333 412
Attributions liées au rendement – émises le 1 ^{er} juillet 2016	345 081	—
Attributions restreintes – émises le 1 ^{er} juillet 2013	—	18 604
Attributions restreintes – émises le 1 ^{er} juillet 2014	19 634	40 422
Attributions restreintes – émises le 1 ^{er} juillet 2015	40 859	61 508
Attributions restreintes – émises le 1 ^{er} juillet 2016	69 645	—

Régime d'actionariat des employés

Keyera a établi un régime d'actionariat des employés en vertu duquel les employés admissibles peuvent acheter des actions ordinaires de Keyera. Keyera versera un montant équivalant à 5 % de la cotisation des employés. Afin de participer au régime d'actionariat des employés, les employés admissibles doivent choisir le montant qui sera déduit de leur rémunération bimensuelle. Les employés peuvent décider de retenir jusqu'à 25 % de leur rémunération de base en vue de l'achat d'actions. Les actions de Keyera sont acquises à la Bourse de Toronto sur une base bimensuelle, à des dates qui correspondent à celles de la rémunération bimensuelle. Le coût des actions acquises pour bonifier la cotisation des employés est passé en charges à mesure qu'il est engagé et il est comptabilisé dans les frais généraux et administratifs.

Régime de retraite à cotisations définies

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Keyera a versé des cotisations de 8 869 \$ (8 625 \$ en 2015) au nom de ses employés. Les cotisations ont été comptabilisées dans les frais généraux et administratifs.

Régime d'unités d'actions différées

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2016, Keyera a mis en place un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs non salariés. Les droits de chaque UAD sont acquis à la date d'attribution, mais les UAD ne peuvent être rachetées avant qu'un administrateur ne cesse d'être membre du conseil d'administration. La valeur d'attribution a été établie d'après le cours moyen pondéré de l'action sur une période de 20 jours. Les UAD sont réglées en trésorerie (après impôt) d'après le cours moyen pondéré de l'action de Keyera en vigueur sur une période de 20 jours jusqu'à la date du règlement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, Keyera a comptabilisé des frais généraux et administratifs liés aux UAD de 784 \$ (néant pour l'exercice 2015).

Le tableau suivant présente un rapprochement du nombre d'UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Unités d'actions différées	2016	2015
Solde au début	—	—
Attribuées	20 353	—
Rachetées	(526)	—
Ayant fait l'objet d'une renonciation	—	—
Solde à la fin	19 827	—

22. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les instruments financiers dérivés, les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les dividendes à payer, les facilités de crédit, les passifs au titre d'un contrat de location-financement et la dette à court terme et à long terme. Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change, de swaps de devises, de contrats sur les prix des LGN, du pétrole brut, de l'essence automobile, du gaz naturel et de l'électricité et de contrats sur marchandises à prix fixe et à livraison physique. Les instruments dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du compte consolidé de résultat et de résultat global et sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti.

Instruments financiers

a) *Juste valeur*

La juste valeur représente l'estimation, d'après Keyera, du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale et motivée par des considérations commerciales normales.

Les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs fondée sur la nature des données d'évaluation.

La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Tous les instruments dérivés de Keyera sont classés au niveau 2 parce que leur juste valeur est évaluée à partir de données observables, notamment les courbes de prix des marchandises, les courbes de change et les écarts de crédit. La juste valeur des contrats à terme de gré à gré à prix fixe est fondée sur les prix observables de marché des LGN.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des dividendes à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme des instruments, des modalités de paiement de 5 à 30 jours ou du fait qu'ils ne sont pas assujettis à des modalités de remboursement fixes. La valeur comptable des facilités de crédit se rapproche de leur juste valeur en raison de leur taux d'intérêt variable.

Juste valeur de la dette à taux fixe de premier rang

Se reporter à la note 14 pour obtenir la juste valeur de la dette à taux fixe de premier rang.

La juste valeur et la valeur comptable des instruments dérivés sont présentées ci-dessous et correspondent à une estimation du montant que Keyera recevrait (verserait) si ces instruments étaient réglés à la fin de la période.

Au 31 décembre 2016	Volume notionnel¹	Prix moyen pondéré \$	Niveau de hiérarchie des justes valeurs²	Juste valeur nette \$	Valeur comptable	
					Actif \$	Passif \$
Commercialisation : LGN et isoctane						
Contrats financiers :						
Vente de swaps WTI à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2018)	1 650 066 b	69,76/b	Niveau 2	(6 292)	146	(6 438)
Vente de swaps de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2017)	958 000 b	29,41/b	Niveau 2	(10 718)	—	(10 718)
Achat de swaps de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2018)	600 000 b	39,09/b	Niveau 2	4 723	4 723	—
Achat de contrats d'écarts de base de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2017)	407 250 b	9,38/b	Niveau 2	1 197	1 197	—
Vente de contrats d'écarts de base de l'essence RBOB à prix fixe (isooctane) (échéant d'ici le 30 septembre 2018)	2 990 000 b	19,83/b	Niveau 2	(15 530)	558	(16 088)
Devises :						
Vente de contrats à terme de gré à gré (échéant d'ici le 1 ^{er} juin 2017)	87 500 000 \$ US	1,33/\$ US	Niveau 2	(1 296)	90	(1 386)
Infrastructure des produits liquides						
Électricité :						
Achat de swaps à prix fixe (échéant d'ici le 31 décembre 2017)	114 000 MWh	38,77/MWh	Niveau 2	(973)	53	(1 026)
Pétrole brut et LGN :						
Vente de swaps à prix fixe (échéant d'ici le 31 décembre 2017)	129 000 b	60,45/b	Niveau 2	(930)	—	(930)
Dette à long terme						
Achat de swaps de devises (échéant entre le 8 septembre 2020 et le 20 novembre 2028)	557 289 410 \$ US	De 0,98 /\$ US à 1,22/\$ US	Niveau 2	121 860	121 860	—
				92 041	128 627	(36 586)

Notes :

1. Tous les volumes notionnels représentent les volumes réels ou les prix réels et ne sont pas exprimés en milliers.
2. Une description de la hiérarchie des justes valeurs figure sous la rubrique « Juste valeur ».

Au 31 décembre 2015	Volume notionnel¹	Prix moyen pondéré \$	Niveau de hiérarchie des justes valeurs²	Juste valeur nette \$	Valeur comptable	
					Actif \$	Passif \$
Commercialisation : LGN et isoctane						
Contrats financiers :						
Vente de swaps WTI à prix fixe (échéant d'ici le 31 décembre 2016)	2 057 441 b	64,87/b	Niveau 2	25 274	25 446	(172)
Achat de swaps WTI à prix fixe (échéant d'ici le 30 septembre 2016)	445 562 b	57,36/b	Niveau 2	(981)	108	(1 089)
Vente de swaps de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 30 septembre 2016)	1 505 290 b	27,01/b	Niveau 2	3 784	4 521	(737)
Achat de swaps de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2016)	840 524 b	44,67/b	Niveau 2	(9 961)	—	(9 961)
Vente de contrats d'écarts de base de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 30 septembre 2016)	125 550 b	28,06/b	Niveau 2	75	132	(57)
Achat de contrats d'écarts de base de LGN à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2017)	465 000 b	8,32/b	Niveau 2	908	916	(8)
Vente de contrats d'écarts de base de l'essence RBOB à prix fixe (isooctane) (échéant d'ici le 30 juin 2016)	1 640 000 b	25,24/b	Niveau 2	(5 452)	522	(5 974)
Contrats à livraison physique :						
Vente de contrats à terme de gré à gré à prix fixe de LGN (échéant d'ici le 31 mars 2016)	680 000 b	21,80/b	Niveau 2	1 302	1 623	(321)
Devises :						
Vente de contrats à terme de gré à gré (échéant d'ici le 1 ^{er} mars 2016)	117 000 000 \$ US	1,32/\$ US	Niveau 2	(7 767)	51	(7 818)
Achat de contrats à terme de gré à gré (échéant d'ici le 28 février 2016)	10 000 000 \$ US	1,35/\$ US	Niveau 2	298	298	—
Infrastructure des produits liquides						
Électricité :						
Achat de swaps à prix fixe (échéant d'ici le 31 décembre 2017)	254 664 MWh	40,50/MWh	Niveau 2	(1 070)	187	(1 257)
Activités non sectorielles et autres						
Gaz naturel :						
Vente de swaps à prix fixe (échéant d'ici le 30 avril 2016)	3 404 000 GJ	2,33/GJ	Niveau 2	(12)	255	(267)
Pétrole brut et LGN :						
Vente de swaps à prix fixe (échéant d'ici le 31 mars 2016)	68 400 b	60,74/b	Niveau 2	1 533	1 533	—
Dettes à long terme						
Achat de swaps de devises (échéant entre le 1 ^{er} mai 2016 et le 20 novembre 2028)	668 485 700 \$ US	De 0,98/\$ US à 1,24/\$ US	Niveau 2	153 040	153 040	—
				160 971	188 632	(27 661)

Notes :

1. Tous les volumes notionnels représentent les volumes réels ou les prix réels et ne sont pas exprimés en milliers.
2. Une description de la hiérarchie des justes valeurs figure sous la rubrique « Juste valeur ».

Les instruments dérivés sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont constatées dans le compte consolidé de résultat et de résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent.

Pour les secteurs Commercialisation, Infrastructure des produits liquides et Activités non sectorielles et autres, les profits ou les pertes latents représentant la variation de la juste valeur des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de produits d'exploitation liés à la commercialisation, de charges d'exploitation liées à l'infrastructure des produits liquides, de charges d'exploitation liées au secteur Collecte et traitement et de produits liés au secteur Activités non sectorielles et autres (pour les contrats dérivés relatifs au gaz naturel, au pétrole brut et aux LGN) et de charges liées au secteur Activités non sectorielles et autres (pour les dérivés relatifs à l'électricité). Les profits ou les pertes latents liés aux swaps de devises sont comptabilisés en tant que profit net (perte nette) de change sur la dette libellée en dollars américains.

Les profits ou les pertes latents représentant la variation de la juste valeur des instruments dérivés ont été comptabilisés dans les postes suivants du compte consolidé de résultat et de résultat global :

	2016	2015
	\$	\$
Profit (perte) latent(e)		
Produits liés aux activités de commercialisation	(35 396)	(43 893)
Charges d'exploitation d'Infrastructure des produits liquides	(14)	32
Production (charges nettes)	(2 315)	(1 222)
Charges de Collecte et traitement	(26)	27
Autres :		
(Perte) profit de change sur la dette libellée en dollars américains	(31 179)	76 287
Total (de la perte) du profit latent(e)	(68 930)	31 231

Gestion des risques

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif financier fluctue en raison des fluctuations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque lié au prix des marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change ainsi que les risques de crédit et de liquidité.

b) Risque lié au prix des marchandises

Les filiales de Keyera sont parties à des contrats d'achat et de vente visant principalement les LGN et l'isooctane, mais aussi le gaz naturel et le pétrole brut. Ces contrats sont exposés au risque de prix des marchandises entre le moment où les volumes contractuels sont achetés et le moment où ils sont vendus et au risque de change lorsque ces ventes sont libellées en dollars américains. Ces risques sont gérés activement de manière à utiliser les contrats physiques et financiers, qui comprennent des contrats à terme de gré à gré liés aux marchandises, des swaps de prix ainsi que des contrats de change à terme. Un comité de gestion du risque se réunit régulièrement pour passer en revue et évaluer les risques inhérents aux contrats existants ainsi que l'efficacité des stratégies de gestion du risque. Cet examen consiste à modéliser les contrats de vente et d'achat futurs afin de surveiller l'effet des variations de prix et de volumes.

Des quantités importantes d'électricité et de gaz naturel sont consommées par certaines installations. Comme certains contrats de service conclus avec des clients sont assortis de frais fixes, ces installations ne sont pas toujours en mesure de transférer les augmentations des coûts de l'électricité et du gaz naturel à leurs clients. En vue de réduire l'exposition au risque lié à la fluctuation des prix de l'électricité et du gaz naturel, Keyera peut recourir à des swaps de prix. Ces ententes sont comptabilisées à titre d'instruments dérivés.

Certains contrats relatifs aux LGN qui exigent une livraison physique à des prix fixes sont comptabilisés à titre d'instruments dérivés.

c) Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés en devises. La monnaie fonctionnelle de Keyera est le dollar canadien. Le risque de change de Keyera découle principalement du secteur Commercialisation, car une part importante des ventes et des achats sont libellés en dollars américains. Le risque de change est activement géré au moyen de contrats de change à terme et de swaps de devises. La direction surveille l'exposition de Keyera au risque de change et passe régulièrement en revue ses activités liées aux instruments financiers et toutes les positions en cours.

Les secteurs Collecte et traitement et Infrastructure des produits liquides sont très peu touchés par le risque de change, car toutes les ventes et presque tous les achats sont libellés en dollars canadiens.

Les ventes et les achats en dollars américains du secteur Commercialisation se présentent comme suit :

Ventes et achats en dollars américains	2016 \$	2015 \$
Ventes libellées en dollars américains	635 297	679 125
Achats libellés en dollars américains	(374 187)	(352 493)

Étant donné que des tranches des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs de Keyera sont libellées en dollars américains, elles sont exposées au risque de change.

Keyera est aussi exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains et aux emprunts au taux LIBOR libellés en dollars américains qui ont été prélevés sur les facilités de crédit bancaire de Keyera. Elle gère ce risque de change au moyen de swaps de devises à long terme sur le montant en capital et les paiements d'intérêts futurs sur la dette libellée en dollars américains ainsi qu'au moyen de swaps de devises à court terme liés aux emprunts au taux LIBOR qui ont été prélevés sur les facilités de crédit. Ces swaps de devises sont comptabilisés à titre d'instruments dérivés. Au 31 décembre 2016, Keyera n'a aucun emprunt au taux LIBOR libellé en dollars américains prélevé sur les facilités de crédit bancaire (néant au 31 décembre 2015). Se reporter à la note 23 pour un aperçu des profits (pertes) de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains.

d) Risque de taux d'intérêt

La majeure partie du risque de taux d'intérêt de Keyera découle de sa dette à taux fixe et à taux variable, laquelle est utilisée pour financer ses dépenses d'investissement et ses activités. Les autres instruments financiers de Keyera ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt. La dette à taux variable expose Keyera au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, tandis que la dette à taux fixe l'expose au risque de taux d'intérêt sur le prix. Au 31 décembre 2016, les emprunts à taux fixe constituaient 86 % de l'encours total de la dette (77 % au 31 décembre 2015). La juste valeur des flux de trésorerie futurs pour la dette à taux fixe fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché. Keyera prévoit ne pas rembourser la dette à taux fixe avant son échéance et ainsi éviter la fluctuation des flux de trésorerie futurs.

e) Risque de crédit

La majeure partie des créances clients et autres débiteurs de Keyera sont liées à des entités du secteur du pétrole et du gaz et sont exposées aux risques de crédit normaux du secteur. La concentration du risque de crédit est réduite grâce à une vaste clientèle à l'échelle tant nationale qu'internationale. Keyera évalue et surveille la santé financière de ses clients conformément à sa politique de crédit.

Au 31 décembre 2016, le risque de crédit maximal de Keyera, qui représente le scénario de la pire éventualité et qui ne reflète pas les résultats prévus par Keyera, s'établissait à 364 081 \$ (344 006 \$ au 31 décembre 2015). Keyera n'a pas l'habitude de renégocier les modalités des créances clients. Aucun solde renégocié important ne demeurerait impayé au 31 décembre 2016. En ce qui a trait aux contreparties des instruments financiers dérivés, Keyera gère son risque de crédit en traitant principalement avec des marchés à terme reconnus ou des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée et en maintenant des politiques de crédit; ces pratiques réduisent considérablement le risque de crédit global associé aux contreparties. Keyera tient également compte, dans ses estimations de la juste valeur, du risque de crédit associé à la défaillance d'une contrepartie, ainsi que de son propre risque de crédit.

La provision pour créances douteuses est révisée tous les mois. Une évaluation sert à déterminer si une créance est dépréciée d'après l'âge du compte et les probabilités de recouvrement du solde impayé auprès de la contrepartie.

f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que des sources de financement appropriées ne soient pas disponibles pour financer les activités commerciales de Keyera. Keyera gère le risque de liquidité en maintenant des facilités de crédit bancaire, en gérant de façon continue les flux de trésorerie réels et prévus et en surveillant les modalités relatives à l'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Afin de satisfaire ses besoins immédiats et courants, Keyera dispose d'une grande variété de modes de financement à des taux concurrentiels par l'intermédiaire des marchés financiers et des institutions bancaires.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de Keyera au 31 décembre 2016.

	2017	2018	2019	2020	2021	Après 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	375 647	—	—	—	—	—
Instruments financiers dérivés ¹	36 086	500	—	—	—	—
Dividendes à payer	24 603	—	—	—	—	—
Dette à long terme ²	60 000	—	126 028	140 298	—	1 179 120
Facilités de crédit	—	—	—	—	235 000	—
Régime d'intéressement à long terme	24 429	2 538	896	—	—	—
Passifs au titre d'un contrat de location-financement ³	2 250	4 500	5 250	5 250	5 250	59 500
	523 015	7 538	132 174	145 548	240 250	1 238 620

Notes :

1. Les instruments financiers dérivés comprennent les swaps de devises liés à la dette à long terme libellée en dollars américains (note 23).
2. Les montants représentent uniquement le capital et excluent les intérêts courus.
3. Les passifs au titre d'un contrat de location-financement comprennent uniquement les paiements minimaux futurs à l'échéance.

Sensibilités relatives à la gestion des risques

Le tableau suivant présente un résumé de la sensibilité relative à la juste valeur des positions de la gestion des risques de Keyera en fonction des fluctuations des prix des marchandises, des taux d'intérêt et des taux de change. Des variations des prix des marchandises, des taux de change et des taux d'intérêt auraient pu se traduire par des profits ou des pertes latents ayant une incidence sur le bénéfice avant impôt, comme suit :

	Incidence sur le bénéfice avant impôt 31 décembre 2016		Incidence sur le bénéfice avant impôt 31 décembre 2015	
	Augmentation \$	(Diminution) \$	Augmentation \$	(Diminution) \$
Sensibilités aux risques				
Variations des prix des marchandises				
+ 10 % pour le prix du gaz naturel	—	—	—	(797)
– 10 % pour le prix du gaz naturel	—	—	797	—
+ 10 % pour le prix de l'électricité	345	—	924	—
– 10 % pour le prix de l'électricité	—	(345)	—	(924)
+ 10 % pour le prix des LGN et de l'isooctane	—	(21 306)	—	(15 654)
– 10 % pour le prix des LGN et de l'isooctane	21 306	—	15 654	—
Variations des taux de change				
+ 0,01 \$ pour le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien	168	—	90	—
– 0,01 \$ pour le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien	—	(168)	—	(90)
Variations des taux d'intérêt				
+ 1 % pour le taux d'intérêt	—	(3 140)	—	(2 270)
– 1 % pour le taux d'intérêt	3 140	—	2 270	—

23. (PERTE NETTE) PROFIT NET DE CHANGE SUR LA DETTE LIBELLÉE EN DOLLARS AMÉRICAINS

Le tableau suivant présente les composantes du profit net (de la perte nette) de change.

	2016 \$	2015 \$
(Perte) profit de change lié(e) aux éléments suivants :		
Conversion de la dette à long terme et des intérêts à payer	25 159	(112 615)
Variation de la juste valeur des swaps de devises – tranches du capital et des intérêts	(31 179)	76 287
Profit découlant des swaps de devises – tranches du capital et des intérêts ¹	3 578	6 660
Total de la perte de change sur la dette libellée en dollars américains	(2 442)	(29 668)

Note :

- Des profits (pertes) de change ont découlé de la conversion de devises liée à des paiements de capital et d'intérêts sur les swaps de devises à long terme.

24. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de gestion du capital de Keyera sont les suivants :

- garantir la continuité de l'exploitation de Keyera;
- maintenir une souplesse financière afin de financer les occasions de placement et de s'acquitter des obligations financières;
- distribuer aux actionnaires une tranche significative des flux de trésorerie courants de ses filiales après avoir
 - I. honoré ses obligations au titre du service de la dette (capital et intérêts) et de la charge d'impôt sur le résultat,
 - II. satisfait aux exigences relatives au financement des remises en état,
 - III. pourvu aux dépenses d'investissement de maintien,
 - IV. assuré des réserves raisonnables pour satisfaire aux obligations administratives et aux autres charges ainsi que pour le fonds de roulement et les dépenses d'investissement jugées appropriées.

Keyera définit son capital comme les capitaux propres, la dette à long terme, les facilités de crédit et le fonds de roulement (défini comme les actifs courants moins les passifs courants). Keyera gère sa structure du capital et l'ajuste à la lumière de l'évolution de la conjoncture économique et des risques inhérents aux actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, Keyera pourrait modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres d'emprunt ou remplacer une dette existante par une nouvelle dette dont les caractéristiques sont différentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la stratégie de gestion du capital de Keyera est demeurée la même que celle de l'exercice précédent. Keyera surveille sa structure du capital en se basant principalement sur le ratio de la dette nette consolidée par rapport au bénéfice consolidé avant intérêts, impôt, amortissement, désactualisation, profits et pertes latents, charge pour perte de valeur, ainsi que tout autre élément hors trésorerie (le « BAIIA ajusté »). Aux fins de la gestion du capital, la définition du BAIIA ajusté est semblable, sans être identique, à la mesure financière du BAIIA ajusté utilisée dans le calcul des clauses restrictives de nature financière de Keyera relativement aux ententes sur ses facilités de crédit et sa dette à long terme. Ce ratio représente la dette nette consolidée divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois, lesquelles données sont des mesures non définies par les PCGR. Keyera doit maintenir un ratio dette nette consolidée/BAIIA ajusté de moins de 4,0 selon ces ententes.

Keyera est également assujettie aux clauses restrictives de nature financière suivantes : i) Ratio du BAIIA ajusté par rapport à la charge d'intérêts consolidée, et ii) ratio de la dette de premier rang par rapport au total de l'actif consolidé. Le calcul de chacune de ces clauses restrictives de nature financière s'appuie sur des définitions particulières, n'est pas défini par les IFRS et ne peut découler directement des états financiers. Keyera était en conformité avec toutes les clauses restrictives de nature financière au 31 décembre 2016.

25. FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Le tableau suivant présente les composantes des frais généraux et administratifs.

	2016	2015
	\$	\$
Salaires et charges sociales	68 751	69 727
Honoraires et frais de consultation	12 621	12 378
Charge liée aux créances douteuses	—	1 460
Autres	22 259	14 687
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	890	402
Recouvrement de coûts indirects liés aux installations exploitées	(41 674)	(47 644)
Total des frais généraux et administratifs	62 847	51 010

Les autres charges comprennent les charges liées aux contrats de location simple, de même que les dépenses liées aux assurances, à la publicité et à la promotion. Comme exploitant de la plupart de ses installations, Keyera obtient une rémunération pour ses activités administratives en percevant des frais de recouvrement des coûts indirects équivalant à un certain pourcentage des coûts d'exploitation. Le remboursement de tels frais est appelé « recouvrement de coûts indirects ».

Les autres frais généraux et administratifs comprennent une charge de 6 097 \$ comptabilisée au premier trimestre de 2016 se rapportant aux coûts d'ingénierie préliminaire, auparavant inscrits à l'actif, liés à des études techniques de divers petits projets dont la concrétisation était moins probable (montant de néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

26. CHARGES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les composantes des charges financières.

	2016 \$	2015 \$
Intérêts sur les découverts bancaires et les facilités de crédit	11 835	8 628
Intérêts sur la dette à long terme	62 814	65 127
Intérêts capitalisés	(14 161)	(21 577)
Autres charges d'intérêts	294	60
Total de la charge d'intérêts sur les dettes à court terme et à long terme	60 782	52 238
Désactualisation du passif relatif au démantèlement	10 752	9 857
Désactualisation de la dette à long terme	1 296	1 073
Charges sans effet sur la trésorerie classées dans les charges financières	12 048	10 930
Total des charges financières	72 830	63 168

Un montant de 14 161 \$ lié aux coûts d'emprunt (charges d'intérêts) a été inscrit à l'actif pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (21 577 \$ en 2015) à un taux de capitalisation moyen pondéré de 4,34 % sur les emprunts (5,23 % en 2015).

27. AMORTISSEMENTS

Le tableau suivant présente les composantes de la dotation aux amortissements.

	2016 \$	2015 \$
Amortissement pour dépréciation et déplétion des immobilisations corporelles	171 030	168 845
Amortissement des immobilisations incorporelles	585	473
Total de la dotation aux amortissements	171 615	169 318

Changement d'estimation comptable

Conformément aux IFRS, Keyera a réévalué les valeurs résiduelles et les durées d'utilité de ses actifs au cours de l'exercice. À la suite de cette réévaluation, Keyera a prolongé les durées d'utilité estimées de certains actifs. La révision a été comptabilisée sur une base prospective en tant que changement d'estimation comptable, avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2016. À la suite de ce changement, la dotation aux amortissements de Keyera pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a diminué d'environ 9 800 \$. Sur une base prospective annuelle, la dotation aux amortissements diminue de 39 400 \$. Ces actifs continuent d'être amortis selon le mode linéaire. Les durées d'utilité estimées mises à jour de Keyera sont présentées à la note 3.

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et les membres de la haute direction de Keyera.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants.

	2016	2015
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	8 354	9 405
Avantages postérieurs à l'emploi	330	328
Paievements fondés sur des actions	15 705	16 376
Total des transactions entre parties liées	24 389	26 109

29. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant détaille les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation.

	2016	2015
	\$	\$
Stocks	(30 887)	43 915
Créances clients et autres débiteurs	(49 548)	63 112
Autres actifs	(54 640)	(5 231)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5 851	(36 124)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(129 224)	65 672

Le tableau suivant détaille les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'investissement.

	2016	2015
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3 642)	(29 992)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(3 642)	(29 992)

30. INFORMATIONS SECTORIELLES

Keyera comprend quatre secteurs opérationnels à présenter fondés sur la nature de ses activités commerciales :

Commercialisation

Le secteur Commercialisation prend part à la commercialisation des LGN, comme le propane, le butane et le condensat, et de l'isooctane auprès de clients canadiens et américains, ainsi qu'à diverses activités médianes relatives au pétrole brut.

Collecte et traitement

Le secteur Collecte et traitement comprend des réseaux de collecte et des usines de traitement de gaz brut situés dans les zones de production de gaz naturel, principalement dans la partie ouest du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Ce secteur fournit essentiellement des services de collecte et de traitement du gaz naturel, y compris des services d'extraction des liquides, à ses clients.

Infrastructure des produits liquides

Le secteur Infrastructure des produits liquides fournit des services de fractionnement, de stockage, de transport et de terminaux liés aux LGN et au pétrole brut. Il fournit également des services de traitement au secteur Commercialisation de Keyera relativement à l'isooctane. Ces services sont offerts aux clients par l'entremise d'un réseau d'installations à grande échelle, y compris des cavernes de stockage de LGN souterraines, des installations de fractionnement des LGN, des pipelines de LGN et de pétrole brut, ainsi que des terminaux ferroviaires et routiers et l'installation d'AEF.

Activités non sectorielles et autres

Le secteur Activités non sectorielles et autres comprend les activités non sectorielles et la production de gaz naturel, de liquides du gaz naturel et de pétrole brut.

Les ventes et les charges intersectorielles sont comptabilisées aux prix du marché en vigueur à la date de la transaction. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation afin d'obtenir le bénéfice net, conformément aux IFRS.

Le tableau suivant montre la marge d'exploitation de chaque secteur opérationnel de Keyera et comprend les transactions intersectorielles. La marge d'exploitation constitue une mesure importante utilisée par la direction pour suivre l'évolution de la rentabilité par secteur.

Exercice clos le 31 décembre 2016	Commercialisation \$	Collecte et traitement \$	Infrastructure des produits liquides \$	Activités non sectorielles et autres \$	Total \$
Produits avant les éliminations intersectorielles	1 924 614	471 463	369 393	22 625	2 788 095
Charges d'exploitation avant les éliminations intersectorielles	(1 823 505)	(181 238)	(123 289)	(13 890)	(2 141 922)
Marge d'exploitation	101 109	290 225	246 104	8 735	646 173
Éliminations des produits intersectoriels	—	(29 363)	(223 357)	(26 402)	(279 122)
Éliminations des charges intersectorielles	255 562	6 907	7 577	9 076	279 122
	356 671	267 769	30 324	(8 591)	646 173
Frais généraux et administratifs	—	—	—	(62 847)	(62 847)
Charges financières	—	—	—	(72 830)	(72 830)
Dotation aux amortissements	—	—	—	(171 615)	(171 615)
Perte nette de change sur la dette libellée en dollars américains	—	—	—	(2 442)	(2 442)
Charge liée au régime d'intéressement à long terme	—	—	—	(16 840)	(16 840)
Charge pour perte de valeur, montant net	—	(12 270)	—	—	(12 270)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	356 671	255 499	30 324	(335 165)	307 329
Charge d'impôt	—	—	—	(90 478)	(90 478)
Bénéfice net (perte nette)	356 671	255 499	30 324	(425 643)	216 851
Produits provenant de clients externes	1 924 614	442 100	146 036	(3 777)	2 508 973

Exercice clos le 31 décembre 2015	Commercialisation	Collecte et traitement	Infrastructure des produits liquides	Activités non sectorielles et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits avant les éliminations intersectorielles	1 967 726	466 733	347 191	40 188	2 821 838
Charges d'exploitation avant les éliminations intersectorielles	(1 723 945)	(207 639)	(127 333)	(20 583)	(2 079 500)
Marge d'exploitation	243 781	259 094	219 858	19 605	742 338
Éliminations des produits intersectoriels	—	(32 678)	(222 041)	(46 039)	(300 758)
Éliminations des charges intersectorielles	286 117	—	—	14 641	300 758
	529 898	226 416	(2 183)	(11 793)	742 338
Frais généraux et administratifs	—	—	—	(51 010)	(51 010)
Charges financières	—	—	—	(63 168)	(63 168)
Dotation aux amortissements	—	—	—	(169 318)	(169 318)
Perte nette de change sur la dette libellée en dollars américains	—	—	—	(29 668)	(29 668)
Charge liée au régime d'intéressement à long terme	—	—	—	(32 146)	(32 146)
Charge pour perte de valeur	—	(58 964)	(19 908)	(16 433)	(95 305)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	529 898	167 452	(22 091)	(373 536)	301 723
Charge d'impôt	—	—	—	(99 803)	(99 803)
Bénéfice net (perte nette)	529 898	167 452	(22 091)	(473 339)	201 920
Produits provenant de clients externes	1 967 726	434 055	125 150	(5 851)	2 521 080

Informations géographiques

Keyera exerce ses activités dans deux régions géographiques : le Canada et les États-Unis. Les produits provenant de clients externes de Keyera et l'information portant sur ses actifs non courants par emplacement géographique sont présentés en détail dans le tableau suivant, en fonction du pays d'origine.

	Canada \$	É.-U. \$
Produits provenant de clients externes situés au(x) :		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016	2 141 017	367 956
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015	1 998 805	522 275
	Canada \$	É.-U. \$
Actifs non courants¹ au 31 décembre 2016	4 172 058	82 050
Actifs non courants ¹ au 31 décembre 2015	3 617 162	47 473

Note :

1. Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill.

Informations sur les principaux clients

Keyera n'a pas tiré de produits d'un unique client externe qui aurait compté pour plus de 10 % du total de ses produits pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

31. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Par l'entremise de ses entités en exploitation, Keyera a pris des engagements aux termes de divers contrats d'achat dans le cours normal de ses activités. Ces contrats portent sur l'achat de la production de LGN auprès de certains producteurs aux endroits précisés dans les contrats et viendront à expiration en 2018. Les prix d'achat sont fondés sur les prix du marché en vigueur au cours de la période visée. Les volumes et les prix futurs à l'égard de ces contrats ne peuvent être déterminés de manière raisonnable et, par conséquent, aucun montant n'a été inclus dans les obligations d'achat pour refléter ces ententes contractuelles.

Keyera a des engagements relatifs à des contrats de location simple liés à des wagons-citernes, à des véhicules, à du matériel informatique, à des locaux de bureaux, à des terminaux, au transport du gaz naturel et à la construction de pipelines confiée à des tiers. L'estimation des paiements annuels minimaux relatifs à ces contrats de location simple se présente comme suit :

	\$
2017	494 467
2018	175 990
2019	60 356
2020	43 052
2021	35 463
Par la suite	129 654
	938 982

Keyera a convenu de recourir à un arbitrage avec un entrepreneur qui a participé à la construction du pipeline Wapiti de Simonette pour résoudre un litige à propos des montants finaux dus en vertu du contrat de construction. L'arbitrage portera sur la demande reconventionnelle en dommages-intérêts de Keyera relativement au travail effectué par l'entrepreneur et aux retards connexes. Keyera ne prévoit pas que le litige aura une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

32. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 12 janvier 2017, Keyera a déclaré un dividende de 0,1325 \$ par action, payable le 15 février 2017 aux actionnaires inscrits le 23 janvier 2017.

Le 1^{er} janvier 2017, Keyera Energy Ltd. et Keyera Midstream Ltd., des filiales de Keyera Corp., ont fusionné sous le nom de Keyera Energy Ltd. Par suite de cette fusion, Keyera Energy Ltd. détient la participation du commandité de 2,5391 % dans Keyera Partnership auparavant détenue par Keyera Midstream Ltd.

Le 19 janvier 2017, Keyera a rempli toutes les conditions de clôture liées à l'acquisition d'un terrain de 1 290 acres non mis en valeur dans la région de Fort Saskatchewan et, par conséquent, un montant de 55 054 \$ a été reclassé des autres actifs aux terrains, dans les immobilisations corporelles, au mois d'exercice de janvier 2017.

Le 14 février 2017, Keyera a déclaré un dividende de 0,1325 \$ par action, payable le 15 mars 2017 aux actionnaires inscrits le 23 février 2017.